

Sous la direction de  
Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson

# Les Guerres de mémoires

*La France et son histoire*  
*Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*

*Préface de Benjamin Stora*

**S**i vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **[www.editionsladecouverte.fr](http://www.editionsladecouverte.fr)**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

ISBN 978-2-7071-5463-7

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, Paris, 2008.

## Introduction

---

### Les Guerres de mémoires : un objet d'étude, au carrefour de l'histoire et des processus de médiatisation

*Par Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson*

Rassembler vingt-cinq chercheurs, parmi les meilleurs spécialistes de l'histoire contemporaine française, autour des « Guerres de mémoires » pour un ouvrage collectif est, en soi, une expérience unique. Il s'agit avec cette entreprise de réfléchir à l'objet même de ces « guerres de mémoires » — le titre lui-même de l'ouvrage a fait débat au sein des contributions rassemblées ici — et de penser celles-ci dans une perspective à la fois historique et médiatique. Cet ouvrage dessine pour la France une temporalité « mémorielle », qui débute avec le Centenaire de la Révolution française en 1889 (à la veille des « Affaires Dreyfus »), traverse tout le XX<sup>e</sup> siècle, et s'engage dans un nouveau siècle au carrefour de plusieurs « batailles de mémoires ».

Trace de cette « omniprésence dans le présent », la profusion du discours officiel du Président de la République N. Sarkozy et son « dialogue » permanent avec le passé : des « mutins de 1917 » à la « mémoire de Vichy » en passant par les « discours » de Dakar et de Constantine sur la colonisation, l'hommage à Aimé Césaire, les commémorations de 1848 (la seconde abolition de l'esclavage) ou la « liquidation » de l'héritage de 68. Traces, aussi, avec le vif débat entre « spécialistes », les ouvrages, essais et pamphlets qui, depuis une dizaine d'années, mettent en garde contre les « abus de mémoire », annoncent ou dénoncent le choc entre histoire et mémoire ou le « devoir de mémoire » comme creuset de la « fin de l'histoire ».

#### **Le clivage entre histoire et mémoire**

Nous ne tenterons pas ici de proposer un « état de l'art » complet des travaux sur la mémoire collective », depuis que Maurice Halbwachs a lancé ce terme dans un ouvrage en définitive assez peu utile pour notre propos<sup>1</sup>. Notons que ce sont les travaux de Pierre Nora sur les lieux de mémoire (lancés au milieu des années 1970) qui ont marqué en revanche le vrai départ du renouveau des travaux historiques sur ces questions de mémoire<sup>2</sup> et qui depuis, de façon critique ou non, ont été prolongés par de nombreuses études<sup>3</sup>.

De fait, dès la fin des années 1980, Pierre Vidal-Naquet regrettait que peu d'historiens aient appris à « réfléchir sur la mémoire, à tirer parti des transformations

---

<sup>1</sup> M. HALBWACHS, *La Mémoire collective*, PUF, Paris, 1981 (1950, 1968) ; M. HALBWACHS, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, PUF, Paris, 1952 (réédition PUF, 1976.) ;

<sup>2</sup> P. NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Quarto-Gallimard, Paris, 1997 (3 tomes). Dans la même perspective, il faut évoquer le livre pionnier de P. JOUTARD, *Les Camisards*, Julliard, Paris, 1980.

<sup>3</sup> Voir la bibliographie générale en annexe du présent ouvrage.

qu'elle apporte à la représentation du passé » (1987). Ce ne fut pas le cas pourtant d'Henry Rousso qui n'a cessé de développer, dans des travaux empiriques et théoriques, la distinction entre la mémoire — un « vécu » qui sacralise les souvenirs en les mythifiant — et l'histoire — une construction « savante » fondée sur un discours critique offrant certes une « sélection des faits » mais aussi une structuration du récit. Cette césure nette cherchait à éviter les amalgames, à lever les préventions et à familiariser les historiens à l'« exercice de la mémoire ». Pierre Vidal-Naquet rappelait également que « l'histoire est aussi faite de mémoire » et qu'il ne fallait pas chercher en permanence à les opposer. Cela aurait dû éviter bien des écueils des décennies qui ont suivi...

Pourtant, ces deux notions n'ont cessé de se brouiller et de s'entrechoquer, en se croisant dans les conflits « de mémoires ». Nul doute, la mémoire croise l'histoire, la pénètre souvent et s'impose dans la commémoration. Aujourd'hui, le débat est sorti des espaces feutrés de l'université pour entrer au cœur de nos sociétés, à travers une large médiatisation que cet ouvrage a choisi d'explorer.

Deux types de débats, plus ou moins policés, ou de conflits plus ou moins violents sont au centre de cet ouvrage, ceux qui opposent la mémoire à l'histoire et ceux qu'entretiennent les mémoires (contre l'État, contre l'oubli, contre les mémoires hégémoniques, les uns et les autres se confondant souvent).

L'opposition entre histoire et mémoire est devenue un des paradigmes majeurs du débat intellectuel actuel. Elle est au centre des mythologies anti-repentances et de la concurrence des mémoires. Si la mémoire est « sacralisation », les « risques de mythification et d'amnésie guettent en permanence » aussi l'histoire selon Enzo Traverso<sup>4</sup>, ce qui devrait obliger à une vigilance extrême. Pour lui, une grande partie de l'historiographie moderne et contemporaine est tombée dans ce piège. Ainsi Pierre Nora et son « œuvre » qui cherchait à rebâtir l'histoire nationale autour des « lieux de mémoire », ont consacré une « place bien modeste au passé de la France coloniale » et aux médias. De ces incompréhensions vont naître un repli sur soi des différents protagonistes de ce débat et des « querelles » qui, très vite, se sont transformées en conflits majeurs.

### *De Bella Memoriae*

Comment douter que l'histoire influence la mémoire et vice-versa ? Il ne peut, dans une société de communication, y avoir de mémoire sans histoire, car les souvenirs se fondent dans (et sur) les acquis de la connaissance et « avancent » en lien avec les débats historiographiques, mais aussi les attentes sociales ou générationnelles. Et peut-on imaginer des recherches historiques déconnectées de toute demande sociale et mémorielle ? Là où s'opposent histoire et mémoire, on constate qu'aucune avancée sociale n'est possible.

Cependant, histoire et mémoire ne peuvent se confondre car si une mémoire peut être « mono-public » (les Noirs, les Juifs, les femmes, les homosexuels, les minorités régionales, etc.), une histoire, en revanche ne peut se soustraire au « devoir d'universalisme » ; pour autant les deux facettes de notre rapport au passé existent de

---

<sup>4</sup> E. TRAVERSO, *Le passé, mode d'emploi : histoire, mémoire, politique*, La Fabrique Édition, Paris, 2005

façon fusionnelle dans l'espace médiatique. Et c'est au carrefour de ces antagonismes que se nichent les « guerres de mémoires », qu'elles cherchent à communiquer leurs revendications identitaires.

Notre propos, dans le présent ouvrage, n'est pas de questionner en profondeur la « notion de mémoire » et son rôle par rapport à l'histoire. D'autres avant nous l'ont fait<sup>5</sup>, plusieurs essais de définitions sont disponibles<sup>6</sup>, les « enjeux de mémoire » font largement débat et le clivage entre histoire et mémoire est suffisamment interrogé<sup>7</sup> pour que les lecteurs puissent y trouver des travaux susceptibles de répondre à une large palette de questionnement. Bien au contraire, cet ouvrage a cherché à se concentrer sur la notion de *guerre* de mémoires. Réel ou fictif, médiatique ou « de spécialistes », ancien ou nouveau, c'est le conflit qui est au centre de notre réflexion. C'est le prisme du temps (la durée) et celui des médias (la capacité à se diffuser) que nous mettons en perspective pour comprendre l'émergence des conflits de mémoire.

Cet ouvrage n'est pas parti d'une définition restrictive de la mémoire. Ainsi, un conflit de mémoire pour les uns peut être un conflit d'histoire pour d'autres impliquant divers acteurs incluant des historiens ; il possède *de facto* une dimension « médiatique » et « politique »<sup>8</sup>. N'est-ce pas ce qui la définit ? Ce constat nous a conduits à proposer une double entrée réflexive dans le présent ouvrage : par l'objet « histoire-mémoire » et par le filtre « média-vecteur » pris au sens large de « véhicule de mémoire » (du monument à la télévision).

En outre, la visibilité inédite des conflits de mémoire dans l'espace public médiatisé a été décuplée par le « règne de l'instantané » ouvert par les nouvelles technologies de l'information. Cette accélération du temps d'apprentissage, « pèse sur notre capacité à envisager l'avenir<sup>9</sup> », les médias remettent en perspective le discours unilatéral sur le passé, des voix divergentes peuvent s'exprimer. De plus, la dimension strictement « nationale » de la mémoire est un schème de moins en moins opérant. La mondialisation de l'information bouscule les mémoires nationales avec, comme on l'a vu, les « grandes parades » du 6 juin 1984 sur les plages de Normandie ou les commémorations du 27 janvier 1995 à Auschwitz ; les paradigmes nationaux sont mis en question au profit de modèles nouveaux qui concurrencent les mémoires légitimes des États-Nations. Les médias interviennent dans ce grand chambardement.

La télévision est devenue très vite, dans ce domaine, un acteur de premier rang,

---

<sup>5</sup> M. HALBWACHS, *La Mémoire collective*, op. cit. ; J. LE GOFF, *Histoire et Mémoire*, Gallimard-Folio, Paris, 1988 ; M.-C. LAVABRE, « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, vol. 44, n°3, juin 1994 ; P. RICŒUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000.

<sup>6</sup> E. TRAVERSO, *Le passé, mode d'emploi*, op. cit. ; P. BEDARIDA, « Temps présent et présence de l'histoire », in *Histoire, critique et responsabilité*, Complexe, Bruxelles, 2003.

<sup>7</sup> P. H. HUTTON, *History as an art of memory*, Press of New England, Hanover/London, 1993 ; J. HEERS, *L'Histoire assassinée : les pièges de la mémoire*, Éditions de Paris, Paris, 2006. Si la mémoire est une certaine « lecture » du passé, Jacques Le Goff rappelait que l'histoire est aussi « un arrangement du passé », qui ne peut être déconnecté du contexte social et politique dans lequel « travaillent les historiens ».

<sup>8</sup> Voir, pour un exemple concret, la démonstration de P. BARRAL, « L'Affaire d'Oradour, affrontement de deux mémoires », in A. WHAL (dir.), *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, université de Metz, Metz, 1984.

<sup>9</sup> H. ROUSSO (entretien avec P. PETIT), *La Hantise du passé*, Textuel, Paris, 1998.

proposant un regard permanent sur le passé. Quelques grandes émissions marquent les étapes de cette « public history<sup>10</sup> », on peut évoquer, par exemple, la série emblématique *Holocauste* (à partir de 1978) dont la diffusion a constitué pour Henry Rousso<sup>11</sup>, une date-charnière, mais aussi des émissions « spéciales » sur des grandes chaînes publiques qui s'engagent sur le terrain commémoratif. De nouveaux « historiens références » (on pense notamment à Max Gallo — présenté comme « historien consultant » — aux côtés de Marie Drucker dans la nouvelle émission de France 3, *Droit d'inventaire*) ont remplacé les Armand Jammot des *Dossiers de l'écran*<sup>12</sup> mais aussi les Alain Decaux et autres Léon Zitrone ; ils donnent aujourd'hui le ton de l'histoire à transmettre – mais à une tout autre échelle, on le verra.

De façon concomitante, le cinéma n'a cessé de se nourrir du passé pour renouveler les « passions françaises » ; récemment des films comme *Indochine*, *Indigènes*, *La chambre des officiers*, *Les Âmes grises* ont prolongé dans un contexte bien différent les *Si Versailles m'était conté*, *Nuit et brouillard* ou *Papy fait de la résistance*. Ils sont devenus eux aussi des succès du box-office. Dorénavant, Internet change la donne et propose un monde où se croisent mille *mémoires* et où chacun peut « exposer » son regard sur le passé, et intervenir dans la construction une nouvelle « encyclopédie du savoir » (Wikipédia) ou se livrer, même de la façon la plus outrancière, à un révisionnisme explicite (à l'image du site Aaargh).

Chacun construit son « musée virtuel », sa mémoire revendicative, son regard sur le passé, rivalisant avec les sites officiels des musées ou des institutions publics. Le rythme des publications s'est accentué depuis *Le Sanglot long de l'homme blanc* de Pascal Bruckner en 1983 ou *Télévision, nouvelle mémoire*<sup>13</sup>. Chaque année des pamphlets ou « livre-événements » — on pense par exemple à l'essai de Pascal Bruckner, *La Tyrannie de la pénitence* aux livres du général Aussaresses ou à celui de Pierre Péan sur Vichy ou le Rwanda — viennent bousculer les mémoires en mouvement ou le fil tranquille de l'histoire<sup>14</sup>. Les stèles et mémoriaux des anciens nostalgiques de l'épopée coloniale rivalisent avec les plaques et expositions consacrées aux « heures sombres » de l'épopée ultramarine. Les manuels scolaires demeurent des enjeux et on abandonne aux législateurs de plus en plus de responsabilités dans l'écriture du passé ; les commémorations sont devenues des grands spectacles, confiés aux plus grandes agences de communication (Havas, Publicis, Euro RSCG, Auditoire, DDB, Le Public Système...) <sup>15</sup>.

---

<sup>10</sup> I. VEYRAT-MASSON, *Quand la télévision explore le temps. L'histoire au petit écran (1953-2000)*, Fayard, Paris, 2000.

<sup>11</sup> H. ROUSSO (entretien avec P. PETIT), *La Hantise du passé*, Textuel, Paris, 1998.

<sup>12</sup> Voir dans le présent ouvrage l'analyse proposée par I. VEYRAT-MASSON, « Les guerres de mémoire à la télévision : du dévoilement à l'accompagnement ».

<sup>13</sup> J.-N. JEANNENEY et M. SAUVAGE *et al.*, *Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage de 1959 à 1968*, Seuil/INA, Paris, 1982

<sup>14</sup> P. BRUCKNER, *La Tyrannie de la pénitence. Essai sur le masochisme occidental*, Grasset, Paris, 2006 ; GENERAL AUSSARESSES, *Pour la France. Services spéciaux 1942-1954*, Éditions du Rocher, Monaco/Paris, 2001 ; *Services spéciaux, Algérie 1955-1957*, Perrin, Paris, 2001 ; *Ultimes révélations au service de la France*, le Rocher, Monaco/Paris, 2008 ; Pierre Péan, après *Une jeunesse française* (1994) a publié *Noires fureurs, blancs menteurs : Rwanda 1990-1994*, Mille et une nuits, Paris, 2005

<sup>15</sup> M. CRIVELLO, « Comment on revit l'histoire. Sur les spectacles historiques 1976-2000 », *La Pensée du Midi*, n°3, 2000 ; P. GARCIA, *Le Bicentenaire de la Révolution française. Pratiques sociales*

Dans un tel contexte, les historiens de profession s'inquiètent de ceux qu'ils présentent comme des « activistes de la mémoire ». Une étrange concurrence s'installe : la presse écrite rivalise de dossiers « inédits » sur le passé tandis que Robert Hossein au Palais des Congrès livre chaque année, avec un grand succès populaire, une « révision » — en spectacle — de l'histoire. Enfin, des expositions deviennent de véritables « enjeux de mémoire » à l'image de la polémique qui a accompagné, en 2008, l'exposition à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, de photographies couleur sur Paris pendant l'Occupation, réalisées par André Zucca, photographe proche des Allemands. Le titre initial *Les Parisiens sous l'Occupation*, changera de nom pour *Des Parisiens sous l'Occupation*, et sera précédée d'un texte d'accompagnement pour ceux qui n'auraient pas compris la *nuance*, et de plusieurs « garde-fous »<sup>16</sup> (il aurait même été envisagé la fermeture de ladite exposition). On le voit, le retour sur l'histoire déclenche des processus (et contre-processus) d'une incroyable actualité et qui vont au-delà d'une simple lecture du passé.

Les processus de révision du passé et les polémiques sur des sujets historiques sont anciens, comme le souligne Jean El Gammal dans cet ouvrage, en prenant l'exemple de la Révolution française, débat qui a structuré la vie politique pendant deux siècles en ne cessant de resurgir dans le présent sous des formes différentes. D'autres conflits du passé reviennent à la surface à la moindre crise ou connaissent des cycles : « Le caractère immédiatement politique et idéologique de la « guerre des mémoires » dreyfusarde et antidartreuse, rappelle Vincent Duclert dans le livre, connu toutefois une longue pause durant le temps de la Grande Guerre et de l'Union sacrée. Mais l'affrontement reprit au milieu des années 1920, de manière plus vive encore qu'auparavant parce que l'antisémitisme connaissait un nouvel essor et de nouvelles formes plus extrêmes qu'à son apogée en 1898. » Un conflit de mémoire a besoin, tout autant que d'un passé, d'un présent et d'un contexte.

### Médiatisation et « guerres de mémoires »

Au croisement de ces approches diverses, nous avons voulu cerner au plus près les paradigmes des principaux conflits de mémoires français qui ont traversé le XX<sup>e</sup> siècle, mesurer la part de fantasmes, d'idéologies, d'enjeux politiques et sociaux, d'intérêts juridiques et financiers aussi qui existent derrière ces fractures du récit national. Enfin, nous nous sommes connectés le plus souvent au présent dans la mesure où ces conflits sont souvent encore faits de braises et de retours de flammes, ils sont le signe d'une société en interaction avec son passé, mais aussi en quête de sens sur le présent et d'angoisses devant le futur.

*De facto*, toutes les « guerres » ont besoin de trois entités pour exister : des champs de batailles des hommes et des armes. Les principaux champs de bataille des « mémoi-

---

*d'une commémoration*, CNRS Éditions, Paris, 2000 ; G. NAMER, *La Commémoration en France de 1945 à nos jours*, Papyrus, Paris, 1983 ; cf. aussi *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, CNRS Éditions, Paris, 1986.

<sup>16</sup> On passera sur la polémique. Plusieurs débats ont été organisés à la BHVP, en complément de la rencontre du 31 mai 2008 prévue autour du thème « La photographie est-elle un bon témoin de l'histoire ? » avec Pascal Ory, Jean-Pierre Azéma et Françoise Denoyelle. On pourra lire un compte-rendu critique de l'exposition par Jean-Pierre Bertin-Maghit, dans *Le Temps des médias. Revue d'histoire*, n°11.

res » françaises dans le siècle sont abordés ici<sup>17</sup> — la Révolution française, l'enseignement de l'histoire de la Nation, l'Affaire Dreyfus, la Grande Guerre, Vichy, la Shoah, Mai 68, la colonisation (et la guerre d'Algérie), l'esclavage (et ses abolitions) et l'immigration. Nous y rencontrerons les acteurs : historiens, journaliste, militants, politiques ou artistes. Mais aussi les « armes » plus spécifiquement étudiées ici : du livre au cinéma, de l'école à la télévision, des groupes constitués aux monuments, du musée à Internet, de la commémoration à l'université, auront ici une place centrale. Cette approche qui consiste à mettre en perspective ces « conflits » à travers leur médiatisation oblige à penser dans le temps les conflits de mémoire (mais aussi leur succession et les liens d'une guerre à l'autre), sans jamais détacher ces enjeux de la médiatisation la plus immédiate ou de leur « stratégie » médiatique dans le temps (y compris les stratégies institutionnalisées à leurs égards).

Il n'existe pas de « guerres de mémoires » sans que se pose la question de la transmission (oubli ou inaudibilité) et de la médiation c'est-à-dire de la médiatisation (au sens large). L'étude de l'évolution de la place de l'histoire à la télévision permet, par exemple, de mettre en lumière les enjeux médiatiques à l'œuvre depuis une trentaine d'années et les stratégies de pacification mémorielle (ou de légitimation) présentes à l'antenne<sup>18</sup> ; de comparer les rythmes de la mémoire des différents supports de mémoire ; on songe en particulier, au moment où l'on parle d'un projet de Maison de l'histoire (de France) aux Invalides<sup>19</sup>, aux rôles des musées historiques mais aussi aux livres-événements ou à certaines déclarations politiques et commémorations grandioses, dans les processus de désenclavement de certains passés au cours de cinquante dernières années<sup>20</sup>.

Des changements majeurs sont à l'œuvre depuis quelques décennies, notamment avec l'émergence d'Internet ou l'évolution des manuels scolaires particulièrement à l'écoute des débats mémoriels contemporains<sup>21</sup>, mais aussi le passage entre deux regards sur le passé commémoratif. En effet, comme le décrypte Serge Barcellini on est passé d'une commémoration « classique » des morts pour la France aux morts « à cause » de la France (à cet égard 1995 est un tournant majeur). Ainsi, un rapport totalement neuf à l'histoire de France s'est instauré et a induit des difficultés à trouver dans cette perspective une forme d'unanimisme des passions. En revanche, malgré la reconnaissance sociale de l'histoire comme une science sociale, les manuels scolaires continuent à servir de « passeurs générationnels » et à fixer une « nouvelle mémoire » auprès des jeunes générations, comme le soulignent dans leur contribution Benoît Fa-

---

<sup>17</sup> Nous ne présenterons pas systématiquement, dans la présente introduction, chacune des contributions. Il s'agit plutôt ici de proposer une sorte de ligne de force entre les différentes contributions et quelques clés de décryptage

<sup>18</sup> Voir, dans cet ouvrage, I. VEYRAT-MASSON, « Les guerres de mémoire à la télévision : du dévoilement à l'accompagnement ».

<sup>19</sup> Voir, dans cet ouvrage, D. POULOT, « Musées et guerres de mémoires : pédagogie et frustration mémorielle ».

<sup>20</sup> Voir, dans cet ouvrage, E. TRAVERSO, « L'écrit-événement : l'historiographie comme champ de bataille politique ».

<sup>21</sup> Voir, dans cet ouvrage, L. MERZEAU, « Guerres de mémoires *on line* » et G. BOETSCH, « L'université et la recherche face aux enjeux de mémoire : le temps des mutations ».

laize et Françoise Lantheaume<sup>22</sup>.

Ces regards multiples dessinent une cartographie des « guerres de mémoires françaises », ils questionnent en profondeur ce rapport histoire-mémoire qui traverse de toute part la société française, entraînant une « crise » chez les historiens<sup>23</sup>, une surenchère chez les politiques et les essayistes, une production livresque et artistique sans précédent. Des débats symboliques autour de la « repentance »<sup>24</sup>, de la « montée des communautarismes » ou des héritages du passé se multiplient dans les cercles traditionnels, comme dans les anciens et les nouveaux médias. On l'aura compris, notre objet d'étude est la France, du moins la « manière » dont on pense, regarde et « fabrique » la France<sup>25</sup>, dans ce double rapport au passé et aux enjeux de ce passé.

Les « guerres de mémoires » ne sont pas, on le sait, une « spécificité » exclusivement française. Nous proposons, d'ailleurs en parallèle de l'édition de cet ouvrage, dans le cadre de la revue *Hermès* (en direction collégiale avec Marc Ferro), un dossier sur « Les Guerres de mémoires dans le monde » où, à travers une quinzaine de contributions<sup>26</sup>, nous avons étudié ce rapport complexe entre médias et « guerres de mémoires » sur plusieurs aires géographiques et dans différents pays. On y montre comment les guerres de mémoires, avec toutes leurs différences<sup>27</sup>, sont des éléments fondateurs des enjeux d'identités, en France comme aux quatre coins du monde : du Chili à l'Inde, du Japon à l'Espagne, de l'Algérie aux États-Unis, de l'Europe de l'Est aux Caraïbes, d'Australie au Proche-Orient...

### Identité française ?

Dans bien des cas, ces conflits avec le passé sont des reflets explicites d'un œil du cyclone national. Ceux-ci illustrent structurellement un passé fondateur pour une Na-

---

<sup>22</sup> Voir, dans cet ouvrage, B. FALAIZE et F. LANTHEAUME, « Entre pacification et reconnaissance : les manuels scolaires et les concurrences des mémoires ».

<sup>23</sup> P. RICŒUR, E. MACRON, O. ABEL, « Les historiens et le travail de mémoire », *Esprit*, 2000 ; F. HARTOG, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, EHESS, Paris, 2005 ; J.-C. MARTIN, *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, Ouest-France Éditions, Nantes, 1996.

<sup>24</sup> Le vainqueur ne se repend pas écrivait Philippe Moreau Defarges en 2001 dans un dossier des *Cahiers français* sur la mémoire et de citer, comme exemple, le « geste fondateur » de Willy Brandt le 7 décembre 1970 au Ghetto de Varsovie. Celui qui se repent, précise-t-il, est celui qui « n'est plus maître de la Vérité » ou celui qui sent que « la vérité n'est plus absolue ». P. MOREAU DEFARGES, *Repentance et réconciliation*, Presses de Sciences Po, Paris, 1999.

<sup>25</sup> P. GARCIA, J. LEDUC, *L'Enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2003.

<sup>26</sup> On retrouvera, dans le cadre de la revue *Hermès (revue du CNRS)*, édité à l'occasion du vingtième anniversaire de la revue au dernier trimestre 2008, un dossier structuré en trois parties (« Colonisation et esclavage », « La fin des dictatures » et « Shoah, génocides et massacres »), avec des communications spécifiques sur le Japon (Kasuhiko Yatabe), sur l'Algérie (Benjamin Stora), sur l'Inde (Catherine Servan-Schreiber), sur l'esclavage (Françoise Vergès), sur la Russie (Kristian Feigelson), sur la mémoire de la Guerre du Vietnam aux États-Unis (Marjolaine Boutet), sur l'Espagne (Jaume Guillamet), sur la Pologne (Andrzej Paczkowski), sur le Chili (Olivier Compagnon et Franck Godichaud), sur l'Allemagne (Tobias Ebrecht), sur le Rwanda (Nicolas Bancel et Thomas Riot), sur les archives en France, en Allemagne et en Russie (Sonia Combe), sur le génocide arménien (Alexandre Toumarkine), sur Israël (Ouzi Elyada), sur les Aborigènes en Australie (Peter Brown) et sur la mémoire des camps en Europe (Catherine Coquio).

<sup>27</sup> On consultera sur ce point : V.-B. ROSOUX, *Les Usages de la mémoire dans les relations internationales*, Bruylant, Bruxelles, 2001.

tion (ou une partie de la population d'un pays) qui est au centre des « identités nationales ». L'homme aurait-il besoin de « guerres de mémoires » pour faire entrer ces passés « majeurs » dans le présent ? L'accélération de la diffusion de savoirs et la mondialisation de la connaissance seraient-elles des facteurs qui favoriseraient le foisonnement des conflits ? Les « guerres de mémoires » ne seraient-elles pas, en fin de compte, la simple entrée dans le visible de ce qui se jouait avant dans l'antichambre du débat public<sup>28</sup>, dans les frustrations silencieuses des « victimes de l'histoire » — par instants médiatiquement bruyants<sup>29</sup> — et dans les lentes mutations des lieux de mémoires officielles ?

Les historiens débattent, aussi et de plus en plus, à propos de leur rôle dans ces conflits. Nicolas Offenstadt, dans un texte qui ouvre l'édition d'*Usages et mésusages* de l'histoire sur le site de Mediapart<sup>30</sup>, explique qu'à côté « de l'histoire entendue comme une discipline et un savoir, il y a les mémoires qui charrient autant de passé, mais autrement ». Dans la même dynamique, Bernard Pudal signale ici que ce sont souvent les « moments d'« enrôlement » du travail historique, souvent corrélés à des conceptions naïvement positivistes de la recherche historique, qui divisent la communauté académique et conduisent une partie d'entre elle à des mises en garde où l'on réaffirme la différence entre l'histoire et la mémoire, où des historiens font appel à la vigilance face aux usages publics de l'histoire ». Mais, ces crispations sont aussi des sources de blocages dans les processus d'écoute des mémoires « nouvelles » qui émergent aux marges de l'académisme.

Il nous semble pourtant qu'il est temps d'accepter de regarder ces conflits pour ce qu'ils sont — une réalité de notre temps —, se demander dans quelle mesure ils ont été omniprésents tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, sous quelles modalités et si, en définitive, on peut dire qu'après la tempête (re) vient toujours le « calme des mémoires ». Même si nous savons qu'une mémoire retrouvée peut engendrer de nouvelles « frustrations mémorielles », comme l'a décrit Olivier Wieviorka, au sujet de la mémoire des « années sombres », les processus mémoriels engendrent de nouveaux équilibres et, par conséquent, des déséquilibres entre ceux qui se sentaient les héritiers naturels d'un passé et ceux qui ont maintenant une place nouvelle dans la mémoire.

Pourtant, nous avons le sentiment aujourd'hui de vivre une profusion d'« attentes mémorielles », liée à l'effondrement de la structure monolithique de l'histoire-mémoire de l'État-Nation, alors qu'en réalité, ces attentes (certes écrasées jusqu'alors ou peu visibles) n'ont jamais disparu. Il semble pourtant que les processus soient aujourd'hui plus rapides, ce qui est sans doute lié aux moyens médiatiques, véritables accélérateurs de diffusion, de débats mais aussi de conflits. À armes nouvelles, débats nouveaux.

Le rôle de l'historien n'est pas marginalisé pour autant, il est simplement repensé car il ne peut y avoir de fidélité au passé sans vérité. Certes, le risque existe pour lui d'être manipulé ou obligé de prendre une position inconfortable, comme ont l'a vu avec la Cité nationale d'histoire de l'immigration (CNHI), ou plus récemment avec la

---

<sup>28</sup> B. JEWSEWICKI et J. LETOURNEAU (dir.), *L'histoire en partage : usages et mises en discours du passé*, L'Harmattan, Paris, 1996.

<sup>29</sup> J.-C. MARTIN et C. SUAUD, *Le Puy du Fou, en Vendée, l'histoire mise en scène*, L'Harmattan, Paris, 1996.

<sup>30</sup> [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)

volonté de Brice Hortefeux de mettre en place de façon un peu cavalière un Institut d'études sur l'immigration et l'intégration (en lien avec le Haut conseil à l'intégration) sous la présidence d'Hélène Carrère d'Encausse où des historiens se sont retrouvés dans ce groupe de travail sans avoir donné leur accord. C'est pourquoi Paul Schor peut s'inquiéter à juste titre en dénonçant « la désinvolture du procédé alliée aux inquiétudes soulevées par les missions et la personnalité des dirigeants de cet institut », un ensemble d'éléments qui ne peut « qu'accroître le divorce entre les chercheurs spécialistes de ces questions et un ministre en quête de relais d'opinion à sa botte<sup>31</sup> ». On pourrait évoquer également la volonté d'instrumentalisation de l'histoire (et des historiens) avec le projet de Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie (annoncé le 25 septembre 2007 par François Fillon pour 2008). Autant de tentatives pour provoquer un engagement douteux des historiens dans le champ complexe des enjeux de mémoire.

### Un enjeu médiatique ?

Nous vivons, en même temps, une sorte de double-effet de « trop-plein de mémoire » (François Dosse), d'une part, avec une mémoire « crispée », produite par l'État et, d'autre part, avec des mémoires parcellaires qui émergent de toute part. Dans ce cadre, il est important de bien distinguer les *oublis nécessaires* (après un moment tragique), des *oublis pervers* (Benjamin Stora) qui sont le plus souvent fabriqués pour sauvegarder un récit imaginaire et des *oublis médiatiques* qui restent le produit immédiat des enjeux de ces vecteurs de diffusion de savoirs qui sont liés à des processus qui échappent au débat sur la mémoire traditionnelle. Les médias fonctionnent à travers des images, des lieux, des monuments, des discours qui ont par nécessité besoin d'affects pour émerger ou de la puissance du pouvoir pour s'ériger.

Devant la montée des « lois mémorielles », Jean-Pierre Azéma déplorait « la rivalité et à la surenchère de mémoires victimaires qui prendront les enseignants, mais aussi la connaissance historique des citoyens en otage. Que les députés ne prêtent pas attention aux retombées perverses des lois mémorielles, c'est désolant. Que leur dessein ne soit pas exempt de visées électoralistes est tout bonnement consternant<sup>32</sup> ». D'autres sont intervenus dans ces débats (notamment l'historien Gilles Manceron en réponse à Jean-Pierre Azéma<sup>33</sup>), et la manière (et les conclusions) de la commission parlementaire d'aborder ces questions devraient conditionner (ou crispier) le rapport histoire/mémoire dans les prochaines années. L'État ne cesse d'intervenir dans ces enjeux et d'abord par la loi mais également par les formes traditionnelles (musées), récurrentes (les manuels scolaires ou les programmes de recrutements dans les universités) et médiatiques (télévision publique par exemple).

Il est temps de décrypter ces différents processus et c'est pourquoi, dans le présent ouvrage, nous avons cherché à construire une grille de lecture, à analyser les modes de diffusion, mais aussi les manipulations possibles<sup>34</sup> et les enjeux médiatiques qu'elles

---

<sup>31</sup> P. SCHOR, « L'instrumentalisation des historiens est inacceptable », *Le Monde*, 4 octobre 2007.

<sup>32</sup> *Libération*, mai 2006.

<sup>33</sup> G. MANCERON, « Ne jouons pas avec les mémoires ! Génocide arménien, colonisation... les modifications des lois existantes sont inutiles », *Libération*, 25 mai 2006.

<sup>34</sup> R. FRANK, « La mémoire empoisonnée », in J.-P. AZEMA et F. BEDARIDA (dir.), *La France des années noires*, Seuil, Paris, 2000.

révèlent à une époque où le *scoop* est devenu la forme la plus aboutie de l'information. Dans cette perspective, crime, génocide, violence ou « secret » deviennent des « must-mémoriaux » dans des médias sommés de toucher le public le plus large. Leur multiplication ouvre un espace nouveau d'expression. L'histoire dès lors est de moins en moins dictée par les vainqueurs, et la lecture du passé (monolithique et linéaire) devient un espace inépuisable d'interprétations, dont les conséquences peuvent varier du rééquilibrage des mémoires jusqu'aux manipulations politiques les plus nocives<sup>35</sup>. L'histoire doit savoir s'adapter, elle doit être constamment à l'écoute des mémoires en mouvement et être capable de se remettre en question. Non pas en esclave de la mémoire mais en complémentarité.

Dans cet ouvrage, la rencontre d'une spécialiste des médias (en particulier de la télévision) et d'un historien du temps présent (notamment de l'histoire coloniale et de celle des immigrations) a permis un regard croisé particulièrement utile à une telle démarche. Nos parcours respectifs, nos engagements spécifiques, nos « réseaux » réciproques s'entrecroisaient et — parfois — s'opposaient. Cela a contribué — nous l'espérons — à donner à cette auscultation de la relation passé-présent et d'abord des conflits de « mémoires » une dimension originale : par ses questionnements d'abord et aussi par la pluralité des approches des contributeurs présents — depuis deux à trois décennies — sur tous les champs de la « mémoire » et de « l'histoire » sans forcément s'engager sous les mêmes « bannières ». Cette pluralité de tons, d'opinions et d'analyses, fait que ce livre n'est pas une Bible sur les « guerres de mémoires », ni un pamphlet pour une « bonne mémoire », pour ou contre une « pseudo-repentance », mais bien un travail de compréhension de ce qui est aujourd'hui à la fois un objet d'histoire, une question de communication politique et un espace foisonnant pour les sciences de la communication<sup>36</sup>.

En « surfant » sur internet<sup>37</sup>, en lisant les rubriques débats de *Libération*, du *Monde* ou du *Figaro*, en allant au cinéma, en faisant les devoirs avec nos enfants, en écoutant les vifs débats entre « spécialistes », en regardant les nouvelles émissions de télévision tels que *Secrets d'histoire* ou *Droit d'inventaire*, en visitant monuments et musées, nous sommes confrontés aujourd'hui plus encore qu'hier à des « enjeux de mémoire » en mouvement. L'oubli, lui-même, est rendu impossible par la sur-médiatisation de tel ou tel passé. Dans ce rapport de « force » entre *lieux de mémoires* et *lieux d'oublis*, passage du passé dans le futur<sup>38</sup>, l'importance de faire un *focus* sur le présent de la mémoire — au moment même où les conflits de mémoires sont devenus un territoire qui fascine autant qu'il fait peur — apparaît évidente.

Aujourd'hui se pose avec plus d'acuité qu'hier la question des recouvrements entre les territoires de l'histoire et ceux de la mémoire. Cet ouvrage montre que mémoire et histoire « ne sont pas séparées par des barrières insurmontables mais interagissent en permanence » et qu'il en découle une relation privilégiée entre les « mémoires fortes »

---

<sup>35</sup> J.-M. CHAUMONT, *La Concurrence des victimes : génocide, identité et reconnaissance*, La Découverte, Paris, 1997.

<sup>36</sup> Voir l'équipe qui, autour de Jacques Walter à Nancy, travaille, en info-com, sur les questions de mémoire.

<sup>37</sup> Voir dans le présent ouvrage L. MERZEAU, « *Guerres de mémoires on line* ».

<sup>38</sup> R. KOSELLECK, *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1990.

et l'écriture de l'histoire. Et, comme le développent ici Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel, les mémoires « successives se chevauchent et se relaient, elles contribuent aussi, à terme, à produire un autre récit historique à la fois légitime et source de controverses. Histoire et mémoire se nourrissent l'une l'autre et, aux mémoires des enfants des militants de 1968 se confronte, dans le même temps, une historiographie qui, quarante ans après, commence à se complexifier et à trouver un espace de réception dans un public de lecteurs. »

Dans cet entre-croisement entre histoire et mémoire, la notion de « guerre » semble devenir une notion explicite (et omniprésente dans les analyses) depuis une vingtaine d'années. Le numéro pionnier de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* de 1985 intitulé « Les guerres franco-françaises<sup>39</sup> » mettait déjà l'accent sur ce qui apparaissait aux auteurs comme une spécificité française, une identité fondée sur des conflits intérieurs profonds. Les débats de l'époque recouvrent en réalité ce que d'autres auteurs avant nous (d'Henry Rousso en 1985, de Daniel Lindenberg en 1994 à Benjamin Stora en 2007<sup>40</sup>) appelleront les « guerres de mémoire » françaises. Après le constat apaisé de l'existence de « lieux de mémoire » dont il devenait essentiel de faire l'histoire, il est progressivement apparu que la mémoire (surtout déclinée au pluriel) générait des conflits, sources de graves difficultés pour le « vivre ensemble » contemporain déjà si menacé.

Une autre parution de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, le numéro 42 d'avril-juin 1994, nous semble fixer temporellement le début de la prise de conscience aboutie que les « guerres de mémoires » prenaient en France un tournant particulier.

### **La guerre devient visible**

Dans ce numéro, symbolique à plus d'un titre, Daniel Lindenberg livrait un article éclairant sur la question<sup>41</sup>. Ce numéro préfigure, dans sa structure, son sommaire et ses auteurs tous les enjeux qui se sont engagés depuis. Un rapide inventaire éclaire ce constat : un article de l'historien du « fait colonial », Charles-Robert Ageron, critique la thèse et l'ouvrage de Mohand Hamoumou<sup>42</sup> sur les harkis refusant que ce fût-là « une page honteuse de notre histoire »<sup>43</sup> et critiquant la préface du livre de Dominique Schnapper qui avait fait un rapprochement abusif avec « la rafle du Vel'd'Hiv' » alors que, dans la rubrique « Librairie » de la même revue, Benjamin Stora défend l'ouvrage et précise que celui-ci parle enfin de ces « oubliés de la République<sup>44</sup> » ; l'historien Daniel Lefeuvre propose un article sur « Vichy et la modernisation de l'Algérie » — une dizaine d'années plus tard, il est devenu le spécialiste de l'anti-repentance en

---

<sup>39</sup> *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, « Les Guerres franco-françaises », in J.-P. AZEMA, J.-P. RIOUX, H. ROUSSO (dir.), vol. 5, n°1, 1985.

<sup>40</sup> B. STORA, T. LECLERE *La guerre des mémoires. La France face à son passé colonial*, Paris, L'aube, 2007.

<sup>41</sup> D. LINDENBERG, « Guerres de mémoire en France », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 42, n°1, 1994.

<sup>42</sup> M. HAMOUMOU, *Et ils sont devenus harkis*, Fayard, Paris, 1993.

<sup>43</sup> C.-R. AGERON, « Le drame des Harkis en 1962 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 42, n°1, 1994, p. 6.

<sup>44</sup> D. STORA, *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 42, n°1, 1994, p. 144.

France<sup>45</sup>. Quelques pages plus loin, Christian Delporte propose une critique fort élogieuse de l'exposition et du catalogue *Images et Colonies* — celle-ci aurait « comblé judicieusement une lacune » en matière de compréhension du passé colonial français — l'exemple type pour Daniel Lefeuvre des mémoires *déviantes*...

C'est dans ce contexte que Daniel Lindenberg propose son article sur les conflits de mémoires en « germe » dans la société française. Il y dresse un tableau assez complet des « guerres de mémoires » françaises, de la Révolution française à l'Affaire Dreyfus, de la Grande Guerre au Communisme, de la Shoah à Vichy, de la Guerre d'Algérie à Mai 1968... Mais il ne voit pas surgir, les conflits à venir autour de l'esclavage et de l'immigration. Reprenant un commentaire de Pierre Vidal-Naquet au sujet d'un ouvrage de Yosef H. Yerushalmi<sup>46</sup>, il préconise d'intégrer « la mémoire à l'histoire », il propose aussi de fixer une limite immédiate devant l'envahissement des mémoires dans le présent et s'inquiète des conséquences de ces conflits<sup>47</sup>. On serait entré dans une époque nouvelle, où les conflits ouverts vont redistribuer les enjeux du présent avec le passé.

Pour Daniel Lindenberg, l'oubli, la manipulation, le souvenir parcellaire provoqueraient la « guerre », notre relation à l'histoire consistant ainsi à toujours « hésiter entre l'oubli et la mémoire » ; la guerre ne serait qu'une réaction-frustration de ne pas avoir « sa » place dans le récit national. Comme l'État ne sait que « réagir » à la pression (il cite en exemple la Commune ou la Vendée), un « jeu de mémoires » s'engage pour définir une sorte de ligne médiane entre deux attentes : celle d'une mémoire nationale officielle et celle d'une mémoire spécifique et parcellaire<sup>48</sup>.

En fait, chaque conflit mémoriel serait la continuité de la « guerre » précédente qui se renouvellerait sous des formes et des thématiques nouvelles. Dreyfus, la Grande Guerre, Vichy, Mai 68... À chaque fois, explique-t-il, la même volonté d'effacement et le même échec.

Aux côtés de ce numéro de *Vingtième Siècle* sort de façon simultanée (également en avril 1994) un numéro spécial d'*Autrement*, sous le titre explicite : « Oublier nos crimes. L'amnésie nationale : une spécificité française ? ». Ce dossier dirigé par Dimitri Nicolaïdis rassemble des auteurs aux origines intellectuelles diverses<sup>49</sup>. Les auteurs tentaient de répondre de façon plus ou moins fidèle à la problématique placée en exergue mais en réalité, la plupart ne se dégageait pas de leurs propres terrains (les colonies, les camps, le cinéma, la Vendée, les manuels scolaires, les archives, le rapport France-Allemagne, le communisme, etc.) ; seuls l'avant-propos de Dimitri Nicolaïdis — « La Nation, les crimes et la mémoire » — et les textes d'Alain Brossat — « À l'heure du consensus » — et d'Hélène Dupuis — « Aux origines du mythe » — cernaient ce nouveau champ de réflexion que constitue la « mémoire », devenue devoir,

---

<sup>45</sup> D. LEFEUVRE, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, Paris, 2006, voir son site internet « Études coloniales ».

<sup>46</sup> Y. H. YERUSHALMI, *Zakhor*, La Découverte, Paris, 1984.

<sup>47</sup> Emmanuel Terray a récemment dénoncé un « grand ménage de nos mémoires », 3 janvier 2006, *Libération*.

<sup>48</sup> Pour suivre le contexte et les méandres de cette situation, nous renvoyons à B. PUDAL, « Le communisme français : mémoires défaites et mémoires victorieuses depuis 1989 ».

<sup>49</sup> Citons, par exemple, Benjamin Stora, Alain Brossat, Suzanne Citron, François Bedarida, Sonia Combe, Alfred Grosser, Anne Grynberg, Jean-Martin Clément, Alain Ruscio ou Pierre Vidal-Naquet.

sélective, lieu, objet et conflit, mais aussi multidimensionnelle, étant potentiellement collective, individuelle, communautaire, officielle ou « rebelle ». Celle-ci n'est plus seulement l'objet d'une commémoration d'État<sup>50</sup>, elle devient un espace de débat, un matériau malléable qui fait question.

Dimitri Nicolaïdis présentait, lui aussi, dans la continuité des conclusions du *Vingtième Siècle* de 1985 ces « conflits de mémoire » comme partie prenante de l'« identité française », consécutive irrémédiablement à notre modèle de société depuis la Révolution française<sup>51</sup>, avec son double juridique que sont les « amnisties » devenues processus de « gestion du passé » depuis la Commune — avec les premiers textes votés à l'Assemblée nationale en mars 1879 et en juillet 1880 — et jusqu'à l'Algérie avec les amnisties gaullistes (1962, 1964, 1966, 1968) et socialistes (1982). Nous le savons, « il n'y a pas d'identité sans mémoire » (Tzvetan Todorov), c'est pourquoi la plupart des conflits de mémoire sont d'abord des conflits d'identité (rarement des conflits sur le « fait historique » à l'exception notable et extrême du révisionnisme sur la Shoah), tournant autour de l'idée que nous avons de la nation, du lien social ou de l'image sociétale que nous voulons nous donner (comme la place des « minorités » dans cet espace collectif). Et, si la mémoire est à la fois immatérielle et tangible (monument, film, commémoration...), elle est surtout représentation mentale et, à ce niveau, la médiatisation de celle-ci occupe un point nodal.

D'une certaine manière, quinze ans plus tard, on peut se demander si la dimension imaginaire ne l'emporte pas sur la dimension discursive. Dans cette perspective, on peut accepter l'idée qu'il n'y a pas de mémoire spontanée (Pierre Nora) mais bien des mémoires « fabriqués » au sens communicant du mot. La mémoire répond certes à un besoin, mais elle s'inscrit aussi dans un processus de production qui fonctionne selon un rapport de force évident. Lucine Endelstein et Abdelkader Hamadi constatent, par exemple, que la « manière dont on sélectionne les célébrations nationales témoigne de la volonté que le passé ne remette pas en cause le temps présent<sup>52</sup> ». Ils en tirent une conclusion explicite : « À travers le devoir de mémoire, se jouent donc la légitimité du présent et la préparation de l'avenir : pour ces raisons, la mémoire est l'objet de conflits et de manipulations. En effet, il n'existe pas de mémoire unifiée, mais des affrontements mémoriels qui découlent de la pluralité de groupes qui composent nos sociétés<sup>53</sup> ». Ce mécanisme est à l'œuvre et l'enjeu stratégique par excellence est le média, seul capable de porter une mémoire à la conquête de l'opinion. Dimitri Nicolaïdis, dès 1994, réaffirmait d'ailleurs leur rôle<sup>54</sup>.

---

<sup>50</sup> G. NAMER, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Papyrus, Paris, 1983 ; J. LECLANT, « Une institution culturelle : les « Célébrations nationales » », *Revue des sciences morales et politiques*, n°1, 1998.

<sup>51</sup> « La Politique républicaine de l'identité », *Mouvements*, mars-avril 2005 ; G. NOIRIEL, *A quoi sert l'identité nationale*, Agone, Marseille, 2007.

<sup>52</sup> L. ENDELSTEIN et A. HAMADI, « Le devoir de mémoire et ses enjeux », in C. LE BISSONNAIS (dir.), *Mémoires plurielles*, Créaphis, Paris, 2007.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> « On assiste périodiquement au dévoilement désordonné d'événements traumatiques de notre passé, qui resurgissent ainsi au gré des commémorations ou de polémiques accidentelles dont se saisissent (ou que provoquent) les médias » in D. NICOLAÏDIS, « La Nation, les crimes et la mémoire », in D. NICOLAÏDIS (dir.), *Oublier nos crimes. L'amnésie nationale, une spécificité française*, Autrement, Paris, 1994, p. 10.

Cette nouvelle « situation », où les médias semblent moteurs, fait éclater à ses yeux le « récit traditionnel » sans pour autant qu'il propose (pour l'instant) une « nouvelle version ». En attendant on devrait connaître selon lui, une période de « quête de vérité [qui] ne connaît plus de limites ». Dans ce contexte, « la mémoire est devenue le recours ultime », alors que « l'histoire n'est plus cet objet que l'on met à distance pour mieux l'interpréter, lui assigner un sens<sup>55</sup> ». Désormais, poursuit-il, « c'est au cœur du présent que le passé se manifeste, rendant moins naturel la position de surplomb que l'historien adoptait avec commodité ».

La situation est sans doute, aujourd'hui, plus complexe. Comment imaginer en effet que la mémoire ait « écrasé » l'histoire et que cette situation n'ait produit que « confusion » ? Pour Sylvie Thénault « vouloir poser une exclusion des historiens sur le passé » n'aurait pas de sens<sup>56</sup>. Néanmoins, nous rejoignons Dimitri Nicolaïdis, lorsqu'il explique que les retours de mémoire pourraient produire une « histoire éclatée », une sorte de « à chacun sa vérité » qui, dans cette perspective, déclencherait de facto des conflits violents. Cependant, l'État fixe un cap par ses commémorations officielles qui bien souvent font preuve d'un conservatisme à toute épreuve. Patrick Garcia, rappelle quelques exemples : en 1985 ce fut Victor Hugo, en 1989 le millénaire capétien et la Révolution française, en 1996 Clovis... Autant de « grands moments » (pas toujours très médiatiques), avec à chaque fois missions et comités, qui donnent le sentiment d'une « idéologie-mémoire » (Pierre Nora) relativement statique et incapable de s'ouvrir aux nouvelles attentes et demandes sociétales. Les toutes dernières journées commémoratives sont tout aussi révélatrices : le 10 mai a été fixé pour les commémorations de l'esclavage et abolitions, mais aussi le 8 juin pour la « journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine », le 18 juin pour une journée « nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle », le 25 septembre pour « l'hommage aux harkis » et le 5 décembre « pour les morts pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie »... Une mémoire d'État, qui peut sembler à contre-courant, tente de fixer une *ligne mémorielle* pour éviter tout débordement.

C'est ce « décalage » entre l'histoire officielle (expression de notre spécificité nationale et des héritages du passé) et de nouvelle « attentes » qui a créé le conflit. Dans ce processus, les médias deviennent des vecteurs d'accélération face à ces attentes et amplifient chaque « crise ». En même temps, le passage de crise à crise s'accélère et cette situation donne le sentiment (quinze ans plus tard) d'une omniprésence des « guerres de mémoires ». Ce schème est en marche de longue date, mais il semble plus visible. Et, à travers cette grille de lecture, on a le sentiment que « l'histoire de France devient ainsi une succession de conflits franco-français, peut-être la perpétuation sous des formes différentes d'une même guerre civile »<sup>57</sup>.

Dans ce contexte, les guerres de mémoire récentes apparaissent décalées, car arrivant trop vite dans l'espace du présent et du débat. Ahmed Boubeker explique, dans le présent ouvrage, ainsi que l'immigration se retrouve prisonnière d'une vision de la nation qui fonctionne encore sur une histoire trop centrée sur le « national » qui ne

---

<sup>55</sup> Dimitri Nicolaïdis propose une définition des deux termes : « La connaissance est une chose, la mémoire en est une autre. La première nous parle de vérité, la seconde d'identité. »

<sup>56</sup> *L'Humanité*, le 5 octobre 2007.

<sup>57</sup> D. NICOLAÏDIS, « La Nation, les crimes et la mémoire », in D. NICOLAÏDIS (dir.), *Oublier nos crimes*, op. cit., p. 12.

laisse pas de place aux « marges ». Cette histoire est incapable d'intégrer ces « mémoires de l'immigration » en pleine émergence.

### Pourquoi une « guerre de mémoire » ?

Vingt-trois ans après le numéro de *Vingtième siècle* sur les « guerres franco-française », et quinze ans après les articles de Daniel Lindenberg et Dimitri Nicolaidis<sup>58</sup>, avec les déclarations du président de la République Nicolas Sarkozy pendant la campagne de 2007 et depuis son élection, nous avons le sentiment de revivre un processus amplifié de ce qui était décrit. Certains conflits sont par ailleurs encore plus complexes à « pacifier<sup>59</sup> » (la colonisation par exemple), ce qui surajoute au contexte des années 1990. Daniel Lindenberg préconisait d'engager un véritable « travail de mémoire », et soulignait « les efforts qui restent à accomplir pour enfin en finir avec ces mensonges qui minent la paix civile ». Dimitri Nicolaidis prônait comme exemple le travail de mémoire accompli sur Vichy et la Shoah, par des livres et des films notables et le rôle pionnier de la nouvelle génération d'intellectuels Juifs, notamment leur combat pédagogique. Ces mouvements de mémoire ont abouti aux procès très médiatiques contre Touvier, Barbie et Papon et aux plaintes contre les négationnistes, et aux déclarations solennelles du président de la République Jacques Chirac<sup>60</sup>. Selon Olivier Wieviorka, cette « guerre des mémoires » ne fait « plus l'objet d'aucune controverse » aujourd'hui, elle « contribue bien plutôt à rassembler les Français autour d'un « devoir de mémoire » auquel seuls quelques extrémistes marginaux cherchent à se soustraire<sup>61</sup> ».

Ce modèle peut-il servir d'exemple aux conflits que nous connaissons aujourd'hui ? Daniel Lindenberg pointait les « risques » d'une telle démarche en prenant l'exemple de la « mémoire juive », qui développerait aujourd'hui, comme la mémoire républicaine d'autrefois, exclusivisme et intolérance. L'exemple du spectacle du Puy-du-Fou qu'il cite également est pertinent lorsque l'on mesure aujourd'hui la puissance médiatique de l'institution, devenu le premier « parc de loisir-mémoriel » en France, capable de toucher chaque année des millions de visiteurs, grâce à un engagement « bénévole » et aux subventions publiques.

En conclusion, Daniel Lindenberg constatait que la « mémoire prend la place de représentation d'un avenir comme instance de légitimation » et, aujourd'hui, nous sommes face à une « frénésie de mémoire » qui risque de « vider de son sens la notion même de mémoire nationale », une des « pierres angulaires du contrat républicain ». Il

---

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> A. RAYBAUD, « Deuil sans travail, travail sans deuil : la France a-t-elle une mémoire coloniale ? », in *Dédale*, n°5-6, 1997. Cet article est à mettre en relief avec un texte publié huit ans plus tard : C. LIAUZU, « Les historiens saisis par les guerres de mémoires coloniales » *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°52-4<sup>bis</sup>, 2005. Mais aussi avec un texte précédent du même auteur : C. LIAUZU, « Décolonisations, guerres de mémoires et histoire », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. XXXVII, 2000.

<sup>60</sup> Dans le présent ouvrage, cf. O. WIEVIORKA, « Francisque ou Croix de Lorraine : les années sombres entre histoire, mémoire et mythologie ».

<sup>61</sup> Voir sur cette notion l'ouvrage qui prend totalement le contre-pied, dix ans plus tard, de cette analyse : J.-F. THEULLOT, *De l'inexistence d'un devoir de mémoire*, Pleins Feux, Paris, 2005. Dans la même perspective, on consultera : O. LALIEU, « L'invention du devoir de mémoire », *Vingtième siècle*, n°69, janvier-mars 2001.

propose une mémoire collective voulue et portée par tous (est-ce possible ?), en veillant au juste équilibre entre la qualité et l'impartialité de son contenu. Même les porteurs de mémoire les mieux attentionnés risquent, selon lui, de donner des armes redoutables à certains (il refuse, alors, d'employer le mot « communautés ») et à leurs « médiocres stratégies de pouvoir ».

Ce texte fondateur de Daniel Lindenberg nous laisse pourtant dans l'impasse. Certes, les mémoires en marche sont souvent salutaires car elles obligent l'État et les institutions à rompre les longs silences et les oublis volontaires<sup>62</sup>, mais en même temps, la multiplication de ces revendications ne risque-t-elle pas de faire vaciller la « mémoire collective » ? Ce serait, alors, à l'État en dernier ressort de synthétiser les contraires et de faire prendre conscience que le « temps des silences » est terminé et que, pour certains, le « temps du pardon » commence<sup>63</sup>.

Utopie ? Oui, dans la mesure où l'État ne semble bouger qu'accumulé après avoir longtemps résisté (comme pour les lois d'amnistie par rapport à l'Algérie depuis quarante ans). Non, si l'on regarde ce qui se passe depuis quinze ans. L'État « digère » les mémoires antagonistes de façon plus ou moins subtile (par exemple sur la thématique coloniale : discours de Dakar en 2007 de Nicolas Sarkozy<sup>64</sup> ou déclaration sur la colonisation de Jacques Chirac en 1995 à Paris et en 2005 à Madagascar), engage une politique de mémoriaux (Péronne pour la Grande Guerre, Caen pour la Seconde Guerre mondiale, Marseille pour la France d'Outre-mer<sup>65</sup> ou le projet de musée de l'histoire de France aux Invalides), fait interagir la loi (Loi Taubira sur l'esclavage, la traite et les abolitions ou loi de février 2005 sur la « colonisation positive ») et, dans certains cas, anticipe les piliers d'une « politique de la mémoire officielle » (comme avec l'installation de la CNHI dans l'ancien Palais des Colonies de la Porte dorée ou la Fondation officielle sur la guerre d'Algérie annoncée pour 2008).

### Le besoin de mémoire

Même si le mot fait peur à la France républicaine, chaque « communauté », groupe ou collectif a besoin de retrouver son « passé ». Une demande de retour aux « origines » provoque de la part de ceux qui se sentent « exclus », un besoin de revendiquer une place dans l'espace public comme l'explique ici Esther Benbassa<sup>66</sup>. On assiste

---

<sup>62</sup> J.-C. METRAUX, *Deuils collectifs et création sociale*, La Dispute, Paris, 2004.

<sup>63</sup> SOUVENIR, *Pourquoi se souvenir ?*, forum international « Mémoire et histoire » (Unesco, 25 mars 1998/Sorbonne, 26 mars 1998), Grasset, Paris, 1999 ; S. LEFRANC, *Politiques du pardon*, PUF, Paris, 2002 et S. LEFRANC (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ?*, Michel Houdiard, Paris, 2007

<sup>64</sup> Sur ce discours et sa lecture, nous renvoyons, dans le présent ouvrage : N. BANCEL et P. BLANCHARD, « La colonisation : du débat sur la guerre d'Algérie au discours de Dakar ».

<sup>65</sup> Jean-Pierre Rioux est un des animateurs de ce mémorial. Très tôt, il a été un précurseur dans l'émergence d'une mémoire de la guerre d'Algérie en France (notamment avec l'exposition et le catalogue réalisés pour la BDIC) et en 1977 dans un article sur « La mémoire collective » il écrivait que « l'étude de la mémoire a aidé la discipline historique à faire retour sur elle-même ». Aujourd'hui, il se spécialise sur l'histoire coloniale (J.-P. RIOUX (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Flammarion, Paris, 2007) et dirige le projet contesté de Mémorial de la France d'Outre-mer à Marseille. En outre, face à la « déferlante mémoriel », il a publié un essai engagé, dans lequel il ne cache pas ses sentiments en partant d'une bonne et d'une mauvaise mémoire : J.-P. RIOUX, *La France perd la mémoire. Comment un pays démissionne de son histoire*, Perrin, Paris, 2006.

<sup>66</sup> Voir dans le présent ouvrage : E. BENBASSA, « À qui sert la guerre des mémoires ? ».

donc à une revendication des « exclus de l'histoire » (ou de personnes qui se perçoivent comme telles) face à un État représentant des « gagnants de l'histoire ». Pour Henry Rousso, il s'agit d'une sorte de « réappropriation d'un passé, d'une histoire spécifique, pensée comme singulière et distincte de l'histoire générale, par exemple de l'histoire nationale<sup>67</sup> ». Françoise Vergès s'insurge, dans le présent ouvrage, contre la « réduction de ces pratiques et modes de pensée à une revendication identitaire » qui signale une « approche communautariste du récit national comme si ces expériences [au sujet de l'esclave par exemple] ne concernaient que les descendants d'esclaves, alors même que cette histoire fait partie intégrante de l'histoire nationale ».

Le danger serait donc que ces revendications restent celle du « groupe » et ne se transforment pas en « mémoire partagée »<sup>68</sup>. On peut, à titre d'exemple, citer les actions des Indigènes de la République qui partant d'un constat sur les « héritages coloniaux » bâtissent une mémoire ethniciste de plus en plus racialisée<sup>69</sup> ou le spectacle du Puy-du-Fou qui font de la mémoire contre-révolutionnaire un produit de consommation courante, offrant aux « touristes-amateurs-d'histoire » une nouvelle grille de lecture de l'histoire de France. Mais ce sont des exceptions sur l'échiquier de la mémoire en France. L'autre danger est aussi l'instrumentalisation par l'État de ces mémoires<sup>70</sup>. À titre de mise en garde explicite, Claude Lanzmann — cinéaste, auteur de *Shoah* et directeur des *Temps modernes* — réagissait aux dernières déclarations du président de la République, en déclarant qu'il fallait se garder de tout « activisme mémoriel qui semble, à chacune de ses éruptions, redécouvrir à neuf ce qui est sûr depuis si longtemps », un retour qui en fait « s'ingénie à ouvrir des chemins secondaires qui instituent l'oubli plus que la mémoire<sup>71</sup> ».

Dès lors, domine le « à chacun sa souffrance » d'une part, et d'autre part, s'affirme le sentiment d'une histoire assiégée et d'un péril pour l'« identité nationale ». Sans oublier que l'État, comme les collectivités territoriales<sup>72</sup>, sont au quotidien des faiseurs de mémoires à travers leurs politiques, leurs stratégies et leurs subventions au niveau territorial. Le dialogue est dès lors impossible et la cohabitation entre les mémoires, devient conflit, y compris à l'égard des monuments censés les « pacifier » : « Récupérer ou ostraciser un monument devient un véritable enjeu des *guerres de mémoires*, explique Catherine Brice dans cet ouvrage, et si les symboles rassemblent le temps d'une cérémonie, ils tendent plutôt à diviser une opinion publique de plus en plus sensible aux symboles, mais aussi souvent ignorante de l'histoire de ces statues

---

<sup>67</sup> H. ROUSSO (entretien avec P. PETIT), *La Hantise du passé*, Textuel, Paris, 1998.

<sup>68</sup> Henry Rousso considère que c'est la « mémoire du génocide » qui a su, la première, sortir du « cercle restreint des communautés juives » pour « investir l'espace public ».

<sup>69</sup> En juin 2008, le ministre de l'Immigration (et de l'identité nationale) a considéré que les propos de la porte-parole de l'association étaient injurieux à l'égard des Français et réfléchissait à porter plainte contre le Mouvement des Indigènes de la République. Celle-ci avait sur France 3 présenté les « Français de souche » comme des « Souchiens » en opposition aux originaires d'Afrique, d'Asie et des Antilles.

<sup>70</sup> Voir dans le présent ouvrage : G. MANCERON, « La loi : régulateur ou acteur des guerres de mémoires ? ».

<sup>71</sup> *Le Monde*, 19 février 2008

<sup>72</sup> On pense notamment au programme *Traces* en région Rhône-Alpes sur l'immigration, au Puy-du-Fou en Vendée, au programme « L'éléphant de la mémoire » dans le Nord-Pas-de-Calais.

qui peuplent nos grandes — et moins grandes — villes. Ce n'est plus le passé que l'on cherche à exhumer mais bien souvent ses effets et ses « réemplois successifs ». C'est à ce stade que se brouillent les effets de la mémoire et l'on reste troublé par « l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire — et d'oubli<sup>73</sup> ».

Mais ce conflit est aussi — même si cela peut sembler paradoxal — source de « réveil des consciences » et de « vitalité<sup>74</sup> ». Toutefois, certains refusent cet « esclavage » à l'égard du passé et Henry Rousso se demande, par exemple, si l'on peut obliger toute une société à rester les yeux rivés vers l'arrière ? Pour d'autres, la question n'est pas à traiter à ce niveau, mais plutôt dans la nécessité de « sortir de la guerre des mémoires où chacun dit sa vérité, afin d'arriver à construire un récit partagé et ainsi faire un véritable travail d'historien<sup>75</sup> ».

### Les nouvelles dimensions de la mémoire

C'est donc un processus à la fois complexe et naturel de relation au passé qui oppose l'État et les « mémoires reléguées », le groupe à la collectivité, l'individu au groupe..., à un moment où la maîtrise des moyens de communication permet à chacun d'organiser son propre *parcours* mémoriel. Le temps, aussi, fait son œuvre dans ce processus. La distance avec le passé permet soit aux mémoires de ressurgir, soit à l'oubli de s'institutionnaliser. D'une certaine manière, une « guerre » peut s'estomper faute de combattants, mais elle peut aussi ressurgir avec de nouveaux grognards, héritiers des combats ou des personnes de la génération précédente. On connaît ce processus avec les « fils et filles de déportés », on l'a vu récemment avec « l'Appel des Indigènes de la République » ou l'association « Devoir de mémoire » ; la notion de mémoire peut être transgénérationnelle et engager une nouvelle pression sur le présent.

À ce titre, le combat « militant » pour la reconnaissance du « 17 octobre 1961 », la mémoire des mutins de 1917<sup>76</sup> ou celle des « héros » des luttes anti-esclavagistes montrent bien que les méandres de la mémoire cherchent des prises sur le présent pour se déployer de façon visible et faire sens dans l'opinion. Octobre 1961 est le combat des enfants de la colonisation, les deuxième et troisième générations de l'immigration maghrébine qui n'ont pas trouvé dans le combat de la marche de 1983 une « reconnaissance nationale » suffisante et l'ont cherché dans la demande de reconnaissance du martyr de leurs « pères » ; la quête de héros de la lutte anti-esclavagiste est un point nodal de l'« identité noire » en éveil en France depuis les manifestations de 1992 contre les commémorations de la « Découverte » de l'Amérique, la marche du 23 mai 1998 et la loi Taubira de mai 2001 (une démarche qu'accompagne la prise de cons-

---

<sup>73</sup> P. RICŒUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit. ; P. RICOEUR, « Entre mémoire et histoire », *Projet*, n°248, 1996.

<sup>74</sup> A. WIEWIORKA, « Le Vel'd'Hiv', histoire d'une commémoration », in C. COQ et J.-P. BACOT (dir.), *Travail de mémoire : 1914-1998 : une nécessité dans un siècle de violence*, Autrement, Paris, 1999.

<sup>75</sup> François Gèze cité par M. SEMO, « La repentance vue par les historiens », *Libération*, 5 décembre 2007, p. 4.

<sup>76</sup> N. OFFENSTADT, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective, 1914-1999*, Odile Jacob, Paris, 2002.

cience de certaines villes côtières, comme Nantes et Bordeaux, préfigurant des projets-mémoires dans leurs municipalités<sup>77</sup>) ; la mémoire des mutins de 1917 est une volonté de (re) bâtir ce sentiment d'unité nationale qui « aurait existé » lors de la Grande Guerre en associant *tous* les « protagonistes » dans une « mémoire commune ».

Ces trois exemples, dans des registres forts différents, montrent bien les enjeux. Ici — comme avec l'Affaire Dreyfus et les « blocages » de l'Armée —, on constate que ce ne sont pas forcément des « groupes identitaires » qui sont à l'œuvre. L'État peut être lui-même un « fauteur de guerres », en mettant en place un rempart potentiel, anticipateur, contre des revendications à venir. La loi de février 2005 est l'exemple législatif le plus évident de ce type de stratégie ; la CNHI, démonstration la plus aboutie d'une reprise en main (certes inaboutie et encore en mouvement) de la mémoire collective de l'immigration<sup>78</sup> qui jusqu'alors était hors de la sphère de l'État ; quand à la lettre de Guy Môquet<sup>79</sup> ou au discours de Bercy d'avril 2007 contre Mai 68<sup>80</sup>, ce sont les symboles politiques les plus étonnants des enjeux politiques qui perdurent derrière des « guerres » qui semblaient « apaisées ». L'hommage à Aimé Césaire et la demande d'étude de l'esclavage à l'école (mesure existante et consécutive de la loi, mais mal ou peu appliquée depuis la loi Taubira), comme l'idée que les élèves de CM2 devaient porter la mémoire des enfants juifs déportés, montrent bien que l'État peut être un acteur de premier plan dans les enjeux de mémoires. Une guerre meurt faute de combattants, mais une guerre a aussi besoin de camps rivaux pour émerger au premier plan des médias et trouver une résonance dans la société française. Elle peut, aussi, être un « signe » que l'on adresse à ses partisans à ses militants ou à ses électeurs.

Dorénavant, les guerres franco-françaises tendent à s'internationaliser. Le processus de mondialisation de la mémoire trouve son origine au croisement de la mémoire de la Shoah et son accaparement (*nationalisation* précisent certains auteurs) par les États-Unis, avec la création d'un musée fédéral de l'Holocauste (en 1995) sur le génocide européen, révèle une situation paradoxale si l'on considère qu'il n'existe rien d'équivalent aux États-Unis à propos des Indiens et des esclaves noirs. Pour Peter Novick, cela évite aux Américains de montrer que le mal est aussi « ici », alors que la mémoire de l'Holocauste ne peut porter à conséquences, si « déconnectée » qu'elle est des fractures profondes de la société américaine<sup>81</sup>.

Les guerres se mondialisent et prennent des formes de représentations collectives de plus en plus semblables. Esclavage, Nazisme, Colonisation, fin des dictatures... s'inscrivent dans un « mouvement planétaire » et dans des attentes mémorielles sem-

---

<sup>77</sup> Voir dans le présent ouvrage la contribution de F. VERGES, « Traite des Noirs, esclavage colonial et leurs abolitions : un conflit d'interprétation ».

<sup>78</sup> Voir sur ce contexte et l'émergence d'une prochaine (ou future) « guerre des mémoires » autour de l'immigration, la contribution dans le présent ouvrage A. BOUBEKER, « L'immigration : enjeux d'histoire et de mémoire à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle ».

<sup>79</sup> À l'Élysée, c'est un des conseillers du président de la République, Dominique Antoine, ancien fonctionnaire de l'Éducation nationale et énarque, qui a supervisé les commémorations d'octobre 2007 autour de la mémoire de Guy Môquet. C'est aujourd'hui le « Monsieur médias et télévision » du président de la République.

<sup>80</sup> Voir, dans cet ouvrage, P. ARTIERES et M. ZANCARINI-FOURNEL, « De Mai, souviens-toi de ce qu'il te plaît : mémoire des années 68 ».

<sup>81</sup> P. NOVICK, *L'Holocauste dans la vie américaine*, Gallimard, Paris, 2001.

blables dans l'opinion<sup>82</sup>. Les politiques publiques sont de plus en plus sensibles en France, en Europe, en Asie ou en Amérique à cette mondialisation de la mémoire : « D'un bout à l'autre de la planète, les États sont aujourd'hui confrontés à des visions concurrentes et alternatives du passé qui mettent en cause la domination traditionnelle de l'histoire nationale<sup>83</sup>. »

Au-delà des explications par trop nationales et/ou instrumentalisées (la France connaîtrait un « affaiblissement » de son « identité nationale ») ou ethnicistes (la montée des « communautarismes »), il faut constater une nouvelle « prise de parole » de nombreux groupes « proposant des narrations historiques qui tendent à rejeter non seulement l'histoire nationale mais aussi une part importante de l'histoire savante<sup>84</sup> ». On assiste, de façon récurrente, à des conflits entre des « histoires légitimes » et une « histoire officielle ». Ce contexte nouveau a pour effet d'abolir « les frontières traditionnelles entre les discours du scientifique, du politique, de l'acteur, du militant...<sup>85</sup> ». Le risque ? Un effacement des frontières entre passé et présent, une judiciarisation du passé, une omniprésence des « victimes » dans les histoires en reconstruction et une relation à refonder avec le passé.

Dans cette perspective, les médias deviennent une caisse de résonance de ces débats. Ils vont même jusqu'à fabriquer une mise en scène de ces conflits. D'un côté, la pression de l'opinion (la fameuse demande sociale) et de l'autre celle des détenteurs du « savoir » (les institutionnels du passé) ; c'est entre ces deux rives de la mémoire-histoire que flirte l'enjeu médiatique. À titre d'exemple, le dossier du *Monde* 2, sous le titre « Colonies. Un débat français » publié en mai 2006, proposait une introspection de ce « malaise français » dans lequel il croisait « mémoires » et espaces historiques. Ceci est le signe que les temps changent et que la « demande sociale » impose des mutations et des « réactions ».

D'ailleurs, dès l'avant-propos, la rédaction du hors-série s'explique sur son dossier et souligne l'importance de sa démarche pour le monde scolaire et les enseignants : « Que l'on imagine un professeur donnant un cours sur l'histoire des colonies dans un collège français. Qui sont ses élèves ? L'un est petit-fils de harkis, l'autre de rapatriés d'Algérie, le grand-père du troisième, immigré algérien en France, était militant indépendantiste pendant la Guerre d'Algérie, et puis tous les autres, des Antilles, lointains descendants d'esclaves, des Bretons, des Corses... et aussi des Français originaires du Sénégal ou du Vietnam. Comment l'enseignant va-t-il aborder l'histoire de l'esclavage, de la colonisation et enfin celle de la décolonisation ?<sup>86</sup> » L'auteur a la franchise de son propos, c'est le contexte actuel, cette « présence diverse » qui fait sortir le débat de l'oubli. Et de conclure « C'est en pensant à notre professeur d'histoire qu'a été conçu ce numéro hors-série du *Monde* 2 sur les colonies [...] pour faire le point sur ce débat très français<sup>87</sup> ».

---

<sup>82</sup> S. LEFRANC (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ?*, Michel Houdiard, Paris, 2007.

<sup>83</sup> *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, « Mémoires Europe-Asie », n°94, avril-juin 2007 (Introduit par Henry Rousso).

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> H. Rousso, *in ibid.*

<sup>86</sup> « Colonies. Un débat français », *Le Monde* 2, hors série, n°86, avril-mai 2006.

<sup>87</sup> Deux ans plus tard, le bilan peut être fait. Sous la pression et les demandes de certains historiens et chercheurs (voir les annexes du rapport de préfiguration de la CNHI), les dirigeants de la Cité ont

Dans un autre registre, six mois plus tôt, *Le Nouvel Observateur* proposait un numéro spécial sur « La vérité sur la colonisation ». Le message est explicite, il faut en « finir avec les caricatures partisans et les nostalgies trompeuses ». Cette fois-ci la démarche tente de relancer le débat sur le passé dans les problématiques du temps et offre une perspective dynamique de la « manière » d'interroger le passé colonial. Là aussi ce dossier prépare l'opinion à regarder autrement l'entrée du passé colonial dans le présent et permet, aussi, aux chercheurs de trouver un écho dans l'opinion aux recherches qu'ils entreprennent parfois difficilement et avec des moyens souvent modestes.

Dans les médias, les « conflits de mémoire » deviennent visibles, chacun choisissant son camp. Comme un contre-champ au discours précédent, *Le Point* publie en mai 2008 un dossier « Quand l'Algérie était française », avec en sous-titre « Le numéro souvenir de la saga pied-noir ». Malgré un article de Benjamin Stora et une enquête sur le 8 mai 1945, la tonalité générale du numéro est assez illustrative d'une « mémoire anachronique » (entre évidence de l'histoire et nostalgie d'une époque à jamais perdue). La presse est ainsi révélatrice des enjeux qui existent à toutes les strates de la société française, y compris au sein de la communauté des historiens.

### **Un objet d'étude : les « guerres de mémoires »**

Néanmoins, en parcourant les différents textes rassemblés dans cet ouvrage, on constate que les auteurs ont sans doute, aujourd'hui, une capacité d'analyse distanciée de ces processus de mémoire qui agissent pourtant « à chaud » dans le présent. Et de s'interroger sur leur pérennité ? Sont-ils une forme « moderne » d'intégration des passés violents ou troubles ? Une manière de rappeler « à l'ordre » lorsque la mémoire officielle pratique l'oubli volontaire, rend inaudible un passé, opte pour un récit équivoque ou prend parti pour telle ou telle « vision de l'histoire » ? Les « guerres de mémoires » ne sont-elles pas, en fin de compte, inévitables ? L'État ne se comporte-t-il pas comme tous les autres acteurs de ces enjeux ?

En tout cas, sous des formes différentes, ce type de conflits est omniprésent depuis cent vingt ans dans la société française. Et, s'ils nous semblent aujourd'hui « envahissants », « débordants », « repentants », « pénitents » et même « violents » parfois, c'est que nous avons oublié les conflits qui les ont précédés<sup>88</sup>. On peut pourtant remonter très loin, aux sources de la source, et rappeler que lors de la promulgation de l'Édit de Nantes, Henri IV avait très clairement défini le rôle de l'État en la matière, en soulignant que la « mémoire de toutes choses passées depuis mars 1585 ainsi que de tous

---

organisé un colloque et une exposition (la première) sur le thème colonial. Mais l'exposition a très subtilement détourné le sens premier de la demande (déconstruire et expliquer ce qu'avait été l'Exposition coloniale en 1931) pour se transformer en un hybride traitant des immigrés en France au temps de l'Exposition coloniale. Il a été analysé de façon critique : N. BANCEL et P. BLANCHARD, « Incompatibilité : la CNHI dans le sanctuaire du colonialisme français », *Hommes et Migrations*, mai-juin 2007. Toutefois, il concourt à sa façon, aux enjeux majeurs de mémoire dans un pays qui n'a toujours pas fait sa révolution muséale à l'égard de son passé colonial.

<sup>88</sup> Dans son livre d'entretien avec Thierry Leclère, Benjamin Stora précise : « La guerre des mémoires n'a donc jamais cessé mais elle vivait dans le secret des familles. Cette guerre était cloisonnée, non assumée. Elle était souterraine... » Il précise, qu'entre la fin de la Guerre d'Algérie et le début du premier septennat de François Mitterrand, il a recensé près de deux mille cinq cents livres sur le sujet, preuve que les mémoires inaudibles peuvent très bien être liées à une surproduction de connaissances et de savoirs.

les troubles précédents demeure éteinte et assoupie comme une chose non advenue [...]. Nous défendons à nos sujets de quelque état et qualité qu'ils soient d'en renouveler la mémoire [...] mais de se contenir et de vivre ensemble comme frères [...]»<sup>89</sup>.

Si l'impératif « souviens-toi » semble omniprésent aujourd'hui, il convient de remarquer que tous les souvenirs n'ont pas le même statut et qu'il existe, en arrière-plan, des enjeux de communication majeurs destinés à faire émerger tel ou tel regard sur le passé et les débats qui l'accompagnent, ils représentent une forme d'enjeux dans le présent. La mémoire en effet se pense dans le présent, elle se distingue en cela du souvenir ; quand à « la mémoire collective », elle est très souvent beaucoup plus un ensemble d'oublis qu'une « somme de souvenirs »<sup>90</sup>.

Les historiens, « qu'ils le veuillent ou non, participent à leur petit niveau, et de façon paradoxale, au façonnement de la mémoire collective »<sup>91</sup>. Enzo Traverso souligne ici qu'il existe « une demande sociale de connaissance sans laquelle, le travail de l'historien ne serait qu'un exercice de pure érudition » et de conclure : « Cela indique le lien symbiotique qui unit l'histoire à la mémoire, car l'histoire en tant que discipline réagit aux sollicitations de la société civile et, en même temps, contribue à façonner une représentation du passé au sein de l'espace public »<sup>92</sup>. Les historiens dont le rôle consiste à déconstruire les mythes, devraient, de façon continue, « détruire » la mémoire. Mais ce « travail de démythification finit, avec un décalage, par imprégner l'enseignement des professeurs d'histoire et les manuels scolaires »<sup>93</sup>. Paradoxe ? Est-ce que cela prend de plus en plus d'ampleur aujourd'hui ? À écouter plusieurs historiens, essayistes, journalistes et politiques, c'est une évidence<sup>94</sup>. À relire les auteurs rassemblés ici, ce rapport aux conflits de mémoire est bien plus complexe.

Cette complexité peut toutefois varier en termes de temporalité : refus de voir le réel, construction du mythe, de l'oubli, pression sociale, culturelle, renouveau de la recherche, engagement d'intellectuels ou de « groupes constitués », période d'entre-deux, moment de « reconnaissance » et d'institutionnalisation. Les « mémoires » connaissent les mêmes quêtes de compromis et de discours symboliques, vagues de recherche et travaux sans précédent, valorisations patrimoniales et moments commémoratifs médiatiques, reconnaissance populaire (téléfilm, fiction cinéma, site officiel, création de comités...), recrutements à l'université et dans les laboratoires de recherche<sup>95</sup>, constat qu'un passé est « passé », inscription progressive de celui-ci dans les programmes et manuels scolaires... Voilà, sans doute dans le désordre, les principales étapes d'un processus mémoriel classique... Il peut toutefois être bloqué ! Bloqué par

---

<sup>89</sup> Ce texte fut cité, selon Marie-Claire Lavabre, par l'un des rapporteurs de la loi d'amnistie de 1968 sur l'Algérie.

<sup>90</sup> J. CANDAU, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF, 1996.

<sup>91</sup> R. FRANK, « La France des années noires : la mémoire empoisonnée », *Cahiers Français*, n°303, juillet-août 2001.

<sup>92</sup> Voir sa contribution dans le présent ouvrage.

<sup>93</sup> R. FRANK, « La France des années noires : la mémoire empoisonnée », art. cit.

<sup>94</sup> R. REMOND, *Quand l'Etat se mêle de l'histoire*, Stock, Paris, 2006.

<sup>95</sup> Dans son livre d'entretien avec Thierry Leclère, Benjamin Stora précise qu'à l'université française « il n'existe effectivement pas de chaire consacrée à l'histoire coloniale », que très peu « d'enseignements et de séminaires existent au Collège de France » et à EHESS, et qu'à la Faculté, il n'existe aucun « diplôme spécifiques en histoire coloniale ».

un révisionnisme actif<sup>96</sup>, par une mémoire manipulée, par une muséologie<sup>97</sup> offrant à telle ou telle opinion un lieu référence (les mémoriaux ou le projet en cours de « Maison de l'histoire » aux Invalides), par un discours au double langage et par des conflits sans fin entre mémoire et histoire<sup>98</sup>... Des enjeux électoralistes évidents (à l'image de la loi de février 2005 et des stèles pro-OAS dans le Sud de la France) interviennent également, des mémoires peuvent être manipulées<sup>99</sup> (affaire Dieudonné ou du procès engagé par Patrick Karam au nom du Collectifdom contre l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau), politisées ou reconstituées (à cet égard les débats sur le 40<sup>e</sup> anniversaire de Mai 68 sont exemplaires...), médiatisées (à l'image de l'ouvrage de Claude Ribbes sur Napoléon et les Antilles), marginalisées (l'exemple le plus français est la place marginale de l'histoire *des* immigrations dans le monde de la recherche et de l'université en France), victimaires (la surenchère, avec le génocide juif en son épiceutre, est devenue une sorte d'échelle de Richter de la mémoire<sup>100</sup>).

Benjamin Stora recommande « d'intégrer, dans l'histoire nationale, ces mémoires bafouées » — ou dans une mémoire transnationale ou internationale les histoires communes<sup>101</sup>, car il considère que « le travail scientifique de l'historien ne peut pas se substituer aux batailles politiques et citoyennes » — pour faire que ces « histoires extérieures », « périphériques », « ces blessures narcissiques du nationalisme français », (re) trouvent leur place dans « l'histoire de France », dans le récit national<sup>102</sup>. Quinze ans plus tôt, Dimitri Nicolaïdis expliquait en conclusion de son avant-propos<sup>103</sup>, qu'il était nécessaire de « retrouver nos repères identitaires », développer des « valeurs collectives positives », mais aussi « démythifier » le passé. Il était donc temps de « proposer une représentation de la France non plus monolithique mais à la fois plurielle et signifiante, où la mythologie républicaine ferait place à la mémoire républicaine ». Pour sa part, Robert Frank dessinait une mémoire idéale, qui ne peut « s'enfermer ni dans les cadres épars des mémoires de groupes ni dans les sélections de la mémoire officielle ni dans les analyses austères de la mémoire savante<sup>104</sup> ». Où trouver la

---

<sup>96</sup> Ce qu'illustre la réaction de Pierre Vidal-Naquet qui a conduit à la loi Gayssot : P. VIDAL-NAQUET, *Les Assassins de la mémoire*, La Découverte, Paris, 1987 (1981).

<sup>97</sup> Voir dans le présent ouvrage : D. POULOT, « Musées et guerres de mémoires : pédagogie et frustration mémorielle ».

<sup>98</sup> C. PROCHASSON, *L'Empire des émotions. Les historiens dans la mêlée*, Demopolis, Paris, 2008.

<sup>99</sup> G. MANCERON, « Ne jouons pas avec les mémoires ! Génocide arménien, colonisation... les modifications des lois existantes sont inutiles », *Libération*, 25 mai 2006.

<sup>100</sup> ... jusqu'à présenter la déportation dans les camps nazis de « noirs » parce que « noir » de façon comparable à la déportation des Juifs, Tziganes ou homosexuels.

<sup>101</sup> É. FRANÇOIS, « Le Manuel franco-allemand d'histoire. Une entreprise inédite » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°94, 2007.

<sup>102</sup> Benjamin Stora avait aussi raison d'insister, dans un article du journal *Le Monde* du 19 mars 2002 (« La mémoire retrouvée de la guerre d'Algérie »), sur le contexte nouveau depuis la mort de François Mitterrand. Pour lui, « le travail de mémoire sur la guerre d'Algérie n'est donc pas fini ». Pour un point de vue différent, insistant sur le déficit de mémoire, on peut lire l'article de Claude Liauzu, « Immigration, colonisation et racisme : pour une histoire liée », *Hommes et Migrations*, n°1228, novembre 2000.

<sup>103</sup> D. NICOLAÏDIS, « La Nation, les crimes et la mémoire », in D. NICOLAÏDIS (dir.), *Oublier nos crimes*, op. cit., p. 33.

<sup>104</sup> R. FRANK, « La France des années noires : la mémoire empoisonnée », art. cit.

« bonne mémoire » qui ne fera ni crise, ni guerre, mais unanimité ? Existe-t-elle ?

### Une « bonne mémoire » ?

Les appels à la « bonne mémoire » et les injonctions au « vivre ensemble » demeurent la toile de fond de ces dernières années et ont provoqué des réactions en chaîne assez surprenantes, paradoxales et pas toujours simples à décrypter. C'est pourquoi les historiens se sont sentis dépossédés<sup>105</sup> et certains sont devenus aujourd'hui les plus ardents opposants — après avoir été souvent des précurseurs — à ce fameux « devoir de mémoire »<sup>106</sup>, terme aujourd'hui qu'ils récusent parce qu'ils le jugent « galvaudé » et trop « inconsistant ». Les médias, en revanche, ont rejoué pour leur lectorat les débats qui opposaient les différentes mémoires. Les politiques puisent dans ces joutes mémorielles pour bâtir de nouvelles perspectives programmatiques, d'autres ont utilisé les peurs ou tout simplement (une fois arrivés aux affaires) contribué à prolonger l'amnésie héritée de leurs prédécesseurs<sup>107</sup>,

La dénonciation de Claude Liauzu de ce processus qui fabrique une « histoire-procès anachronique<sup>108</sup> » symbolise assez bien la réaction d'une grande partie des élites universitaires face à ces enjeux. Selon lui, cette revendication mémorielle « n'est pas sans effet pervers, car, par ses excès mêmes, elle apporte de l'eau au moulin du révisionnisme, suscite des crispations identitaires qui favorisent les interventions de l'extrême droite. Ce d'autant plus que, très répétitive sur des faits le plus souvent connus, elle ne représente qu'une faible progression scientifique. [...] Au bout du compte, on n'avance pas vers une connaissance des autres sociétés, des autres cultures et histoires dans ce jeu de miroirs franco-français<sup>109</sup>. » Après le regret d'un « pas assez de mémoires » — revendiqué par le même auteur — on s'inquiète maintenant d'un « trop de mémoires », d'un sentiment de débordement (assimilé à un péril) et de la menace de toutes les formes de « communautarisme ». Pourtant, explique encore Claude Liauzu, cette « tyrannie des mémoires (et desamnésies) implique les historiens, qu'ils le veuillent ou non<sup>110</sup> ».

Dans ce décalage entre « histoire savante », « histoire enseignée » et « besoins sociaux » les médias, comme nous l'avons montré dans cet ouvrage, sont essentiels : ils imposent leurs codes, leur rythme et leurs formes. Ayant recours à la fiction, au documentaire, aux magazines mais aussi, depuis peu au docufiction<sup>111</sup> la mémoire à

---

<sup>105</sup> P. RICÉUR, *Temps et récit*. Seuil, Paris, 1983, 1984, 1985.

<sup>106</sup> Voir sur ce concept l'ouvrage essentiel publié en 1994 : P. LEVI (entretien avec A. BRAVO, F. CEREJA), *Le Devoir de mémoire*, Mille et une nuits, Paris, 1994.

<sup>107</sup> Comme Lionel Jospin au début des années 2000, alors premier Ministre, qui ne lancera pas le musée de l'immigration ce que la droite mettra en œuvre deux ans plus tard... La droite refusera d'inaugurer le musée conçu pourtant par l'un des siens, Jacques Toubon, toujours député européen de l'UMP.

<sup>108</sup> Interview à L'Observatoire du communautarisme, sous la conduite de Sophie Ernst, « Trop de mémoire, trop d'oubli... », dimanche 11 décembre 2006,

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> Dans une de ses nombreuses contributions sur le net : « Tribune sur les enjeux du passé colonial et les usages publics de l'histoire » en septembre 2006

<sup>111</sup> I. VEYRAT-MASSON, *Histoire et Télévision, la confusion des genres*. Docudramas, docufictions et fictions du réel, Bruxelles, Ina/de Boeck, 2008

l'écran applique les genres et les recettes du média audiovisuel allant du documentaire à l'histoire spectacle, du récit romancé jouant de l'émotion au débat rigoureux en appelant à la réflexion. L'ère de la vulgate s'entrechoque avec l'histoire de « qualité » et cela conditionne « l'ambivalence qui prédomine dans la société ». Les médias inquiètent les historiens qui ont le sentiment de ne pouvoir agir sur eux (et donc sur son temps) et qu'ils sont ainsi en permanence dépossédés de leur fonction sociale, ils les attirent en même temps, conscients qu'ils sont que leur travail passe aussi par la médiatisation de leurs résultats de recherche.

Dans ce rapport histoire/mémoire, il y a en effet, aussi, un rapport histoire/communication qui induit souvent une perception presque par définition « négative » de toute médiatisation du passé. Là aussi se joue une « guerre » entre *bonne* et *mauvaise* histoire, et même si ce discours est parfois un simple discours de « frustration » entre ceux qui sont dans les médias et ceux qui s'en sentent exclus, il faut aussi préciser qu'il y a une réelle difficulté de compréhension des modes de fonctionnement des médias par nombre d'universitaires. Ils ont souvent le sentiment que seules les mémoires y trouvent une place. Jamais l'histoire.

Il est vrai que les médias, en particulier la télévision, ont plus de points communs avec la mémoire, par leur rythme, leurs formes, leurs choix et leurs objectifs qu'avec les recherches historiques menées à l'Université ou au CNRS. Un ouvrage récent dirigé par Claudie Le Bissonnais<sup>112</sup>, s'interrogeait à cet égard sur la volonté de croiser le savoir des chercheurs et le métier des hommes d'images. Elle montre que la mémoire est aussi un chassé-croisé entre plusieurs vecteurs de production et que c'est avant tout une affaire d'imaginaire qui nous oblige à nous interroger « sur la fonction des images dans la structuration des mémoires et l'interprétation de l'histoire ».

La compétition ne devrait pas être. Les médias sont à la fois véhicules et filtres entre la célèbre « demande sociale » et la production de savoirs historiques. Dans ce processus, l'historien a sa place, toute sa place. Ainsi, lorsque *Marianne* publie deux dossiers successifs<sup>113</sup> au début des années 2000, l'hebdomadaire est en phase avec l'attente de son lectorat du moment... Quatre ans plus tard, le même hebdomadaire porte le débat contre le trop plein de « repentance » et là aussi il est en phase avec l'opinion et son lectorat (la peur d'une fragilisation de la République !). Pourtant, ce processus ne suit que de très loin l'évolution de l'historiographie. En même temps, la presse propose à chaque fois un débat dans lequel s'engouffre le chercheur, obligeant l'historien à réagir. Il l'influence. Certains acceptent de participer<sup>114</sup>. D'autres si refusent. Des revues spécialisées comme *L'Histoire* jouent leur partition, sans pour autant chercher à faire pression sur l'opinion. Ainsi avec son dossier, en octobre 2003 sur « La Vérité sur l'esclavage » ou sur « La colonisation en procès » au mois d'octobre 2005, *L'Histoire* affiche ses engagements. Elle se fait également l'écho de certains manifestes (*Liberté pour l'histoire*) et accepte de valoriser tel ou tel sujet de mémoire, comme très récemment l'exposition réalisée par la CNHI sous le titre « Les étrangers

---

<sup>112</sup> C. LE BISSONNAIS, *Mémoires plurielles*, Créaphis, Paris, 2007.

<sup>113</sup> « Guerre d'Algérie. Voilà ce que nous avons fait » (décembre 2000) et « 1944-1962. Les autres crimes commis au nom de la République. Sénégal, Indochine, Algérie, Cameroun... » (mai 2001).

<sup>114</sup> C'est dans cette dynamique que des revues militantes comme *Hommes & Libertés* de la LDH avec son dossier « Le trou de mémoire coloniale » (été 2005) ou syndicales (ici la FSU) avec *Nouveaux regards* et un dossier « Repenser le passé colonial » (juillet 2005), ont publié ces dossiers.

au temps de l'exposition coloniale » auquel elle donne un large écho.

On l'aura compris, nous pensons ici que, aussi risqué qu'il soit pour l'historien, l'entrecroisement histoire/mémoire semble inévitable ou, de façon plus explicite, l'autonomie de l'un par rapport à l'autre n'est qu'un vœu pieu qu'il semble difficile de croire véritablement réalisable. Ce qui n'est pas encourageant pour la tranquillité du chercheur, mais essentiel pour sortir des conflits d'histoire qui accompagnent les « guerres de mémoires ». En quête d'un « juste équilibre », la plupart des chercheurs sont en effet en quête d'un rapport à la mémoire, car si la « bonne mémoire » doit tendre à « l'avènement de la justice<sup>115</sup> » (ou à la « juste cause »), cette dimension morale ne peut, à elle seule, résoudre l'ensemble des antagonismes français, ni répondre aux attentes de l'histoire savante.

De fait, la mémoire est surtout « une histoire encore chaude »<sup>116</sup> et la notion de « jugement » est très éloignée du travail de l'histoire. Certes, « l'historien lui-même est, selon les lieux de son intervention, producteur de connaissance sur le passé ou pourvoyeur de mémoire », pourtant Marie-Claude Lavabre se montre très inquiète des remontées mémorielles. Elle recommande que les mémoires s'effacent pour « faire place à l'histoire ». Il faut être vigilant face à la parole publique qui fait de la mémoire un enjeu politique et identitaire de premier plan. La mémoire est aujourd'hui comme hier une « arme » qu'exhibe le politique pour fixer « sa » ligne de partage idéologique. Même si nous savons tout cela, l'enjeu reste au présent et doit être pris à bras-le-corps pour éviter des manipulations aux effets désastreux.

Avec l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, l'État est en train de redéfinir une « politique de la mémoire » *sur-active*. Au-delà des discours, des projets de mémoriaux, des commémorations et appels réguliers mémoriels, émerge un projet qui explicite clairement la posture de l'État et peut être perçu comme une immense synthèse de la démarche « officielle » actuelle : la « Maison de l'histoire ». Ce projet a été remis le 15 avril 2008 par le conservateur du patrimoine Hervé Lemoine<sup>117</sup> au gouvernement (suite à une demande du 20 novembre 2007 des ministres de la Culture et de la Défense)<sup>118</sup>.

La lecture de ce « rapport d'étape » est passionnante et instructive à plus d'un titre. On peut en résumer la tonalité par le titre d'un ouvrage récent de Jean-Pierre Rioux, « la France perd la mémoire ». Nous sommes face à un « déni d'histoire » affirme le rapporteur, au point, « que les autorités françaises ont préféré s'associer aux célébrations anglaises de Trafalgar plutôt que de commémorer, en 2005, Austerlitz ». Aujourd'hui, la « mémoire tenant lieu d'histoire, et au besoin, la récusant », il faut réagir au plus vite en créant un Centre dédié à l'histoire civile et militaire de la France aux Invalides. Le centre référence de l'histoire « officielle ». Il s'agit de construire la ligne Maginot de la mémoire, car le pays vivrait aujourd'hui sous le « régime mémoriel »

---

<sup>115</sup> J.-C. MARTIN, « La démarche historique face à la vérité judiciaire. Juges et historiens », *Droit et société*, n°38, 1998.

<sup>116</sup> M.-C. LAVABRE, « La Mémoire entre histoire et politique », *Cahiers français*, n°303, juillet-août 2001.

<sup>117</sup> Hervé Lemoine est un des responsables scientifiques de l'étude sur les anciens combattants de la guerre d'Algérie engagée par l'Office national des anciens combattants (sorte d'antichambre de la future Fondation pour la guerre d'Algérie).

<sup>118</sup> Le rapport est consultable sur le site de La Documentation française.

que l'on pourrait qualifier de « despotique » animé par des « identités imaginées ».

Pour légitimer cette posture, l'auteur du rapport se présente habilement dans la droite ligne des signataires du manifeste *Liberté pour l'histoire* et de René Rémond<sup>119</sup>, il cite pourtant principalement Max Gallo et son dernier ouvrage<sup>120</sup>, mais aussi, Jean-Pierre Rioux, Jacques Heers et Alain Finkielkraut<sup>121</sup>. Il fait surtout référence à Nicolas Sarkozy et à son discours de Nîmes du 9 mai 2006 sur « son idée de la nation » : Sans réaction, la France se meurt et si nous voulons encore nous « perpétuer », il convient de réagir... Ce serait, donc, la fonction et la mission de ce « Centre de recherche et de collections permanentes dédié à l'histoire civile et militaire de la France » ! Bien entendu, tout cela conditionne notre destin commun et participe du renforcement de l'identité nationale.

Le CVUH s'est inquiété de ce projet dans un texte collectif : « Pétri d'ethnocentrisme, ce projet muséographique ne fait que légitimer le repli identitaire sur lequel le gouvernement actuel cherche à construire son hégémonie. Il illustre une nostalgie pour l'époque où la principale fonction de l'enseignement de l'histoire était de servir l'État français ». Un de ses membres précise : « Ce musée de l'histoire nationale civile et militaire qui prétendrait être une maison de l'histoire comme à Budapest il y a une maison des terreur, ne prétend nullement abriter cette conception de l'histoire. Non ici il s'agit de conforter une autre nation, pas 1789, mais 732, la bataille de Poitiers qui arrête l'invasion arabe<sup>122</sup>. » Le projet est certes « effarant<sup>123</sup> », mais il a le mérite de fixer — pour l'observateur — la posture officielle de manière explicite : « Clio » serait « malade » et la « France souffre de son histoire » et d'une « maladie de l'âme ». Il faut, selon lui, repenser ce Panthéon de la mémoire, de 732 (la bataille de Poitiers) à 1099 (la première croisade), de l'édit de Nantes à la Commune (qui fonde la possibilité d'une République bourgeoise !!!)... jusqu'à 1962 (qui « provoque le déplacement de plus d'un million de Français »). Il faut, en somme, penser une « histoire nationale, entre identité et altérité ». Et placer cette écriture du passé aux Invalides... pour la transmettre aux Français.

Ce texte présente une parfaite synthèse des peurs du moment qui participent, elles aussi, à la permanence des conflits de mémoire. Par la réaction, par la croyance au *déclin de l'histoire*, par le sentiment d'un péril et la crainte de perdre la mémoire, se construit un barrage contre toutes les histoires émergentes. On l'imagine, le dialogue est dès lors impossible entre le discours officiel (bientôt au musée) et les silences de la mémoire. Il semble que la période qui s'annonce ne sera pas plus « pacifique » que la précédente. Un nouveau cycle commence ? Comment ne pas voir que se déroulent là les éternelles guerres franco-françaises ?

Face à un tel processus, l'histoire ne peut se désintéresser des conflits de mémoire, elle en est tributaire, presque prisonnière. Les historiens ne doivent pas craindre d'entrer dans l'arène, d'investir les espaces médiatiques. La véritable démocratie n'est-

---

<sup>119</sup> R. REMOND, *Quand l'Etat se mêle de l'histoire*, op. cit..

<sup>120</sup> Rapport Lemoine, p. 7.M. GALLO, *L'Âme de la France*, Fayard, Paris, 2007.

<sup>121</sup> J.-P. RIOUX, *La France perd la mémoire*, op. cit. ; J. HEERS, *L'Histoire assassinée*, op. cit. A. FINKIELKRAUT, *Qu'est-ce que la France ?*, Stock, Paris, 2007.

<sup>122</sup> S. WAHNICH, « Une maison de l'histoire qui met les morts en danger », texte mis en ligne le 17 avril 2008 sur le site du CVUH (<http://cvuh.free.fr/spip.php?article176>).

<sup>123</sup> N. OFFENSTADT, Site Médiapart, 22 avril 2008.

elle pas que chacun soit acteur de cet immense forum, de ce débat collectif et public sur le passé, condition du vivre ensemble dans le présent et dans le futur ? Ce rapport entre communication, mémoire et histoire, au moment où le mirage de « l'identité nationale » s'impose à nous, est bien en effet un des enjeux majeurs de notre temps. Enjeu médiatique, mondialisé, mais aussi citoyen. En connaître les mécanismes et les permanences — ce que souhaite proposer cet ouvrage collectif —, permet d'intervenir dans ce chassé-croisé et surtout de rester vigilant. Il permet d'éviter que la mémoire soit l'apanage des politiques et des médias ; et l'histoire du seul ressort de l'université et des historiens.